

**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE CDOS-AISNE
DU VENDREDI 23 AVRIL 2021**

BILAN D'ACTIVITES 2020

Objectif 3 : SPORT & SANTE ET BIEN-ÊTRE

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Participer au développement et animer des activités physiques dans le cadre du Programme « Bouge... pour ta santé » de la Mutualité Française Hauts-de-France,
- Participer au développement et animer des activités physiques dans le cadre du Programme « 1001 Défis » de la Mutualité Française Hauts-de-France,
- Animer le jeu SuperQuizz Sport Santé,
- Coordonner et animer le projet Inclusion Sociale par les Activités Physiques et Sportives.
- Participer aux rencontres régionales Sentez-vous Sport-Sport Santé
- Concevoir des projets Sport Santé avec l'administration pénitentiaire
- Participer au dispositif Sport Santé Culture Civisme (2S2C)

DEROULEMENT DES ACTIONS

I) PARTENARIATS AVEC LA MUTUALITE FRANCAISE DES HAUTS-DE-FRANCE

Le CDOS-Aisne poursuit sa collaboration avec la Mutualité Française des Hauts-de-France, dans le cadre des programmes « Bouge... une priorité pour ta santé » pour les collégiens et les lycéens et « 1001 Défis » pour les personnes en situation de handicap des établissements spécialisés.

Ces 2 programmes ont pour objectif de promouvoir l'activité physique en lien avec l'alimentation et les addictions auprès des élèves de collèges et des jeunes d'établissements spécialisés.

Ce partenariat permet au CDOS-Aisne de proposer gratuitement l'animation du SuperQuizz sport santé au sein des établissements scolaires et spécialisés, ayant intégrés l'un des 2 programmes. Les coûts d'interventions sont directement pris en charge par la Mutualité Française Picardie.

1) Programme « Bouge... une priorité pour ta santé »

En 2020, le CDOS-Aisne a réalisé 4 animations dans 3 collèges du département de l'Aisne :

- Collège Léon Droussent, le 6 janvier 2020,
- Collège Camille Desmoulins à Guise, le 13 février 2020,
- Collège Froëhlicher à Sissonne, le 9 mars 2020,

Quatre autres interventions prévues ont été annulées pour cause de crise sanitaire :

- Une au lycée DOLTO, le 6 mai 2020
- Deux au collège Anne de Montmorency, le 14 mai 2020
- Une au collège Simone Veil, le 27 mai 2020

Ce sont, malgré la crise sanitaire, 101 collégiens qui ont été sensibilisés par le CDOS-Aisne aux bienfaits de l'activité physique pour la santé grâce au SuperQuizz Sport Santé avec l'encadrement d'une activité de Kin Ball.

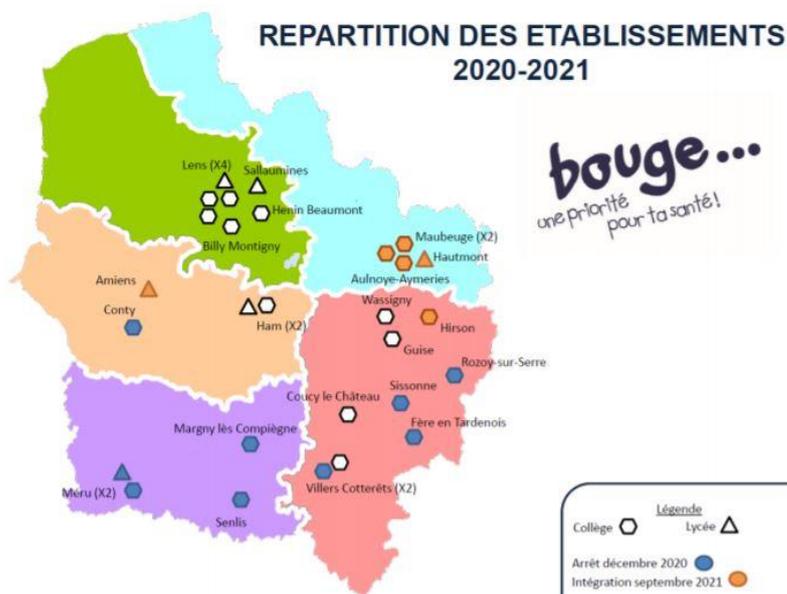
Cette activité est toujours fortement appréciée par les collégiens car ludiques et rapides en apprentissage. Cependant, les professeurs d'Education Physique et Sportive (EPS) souhaitent avoir d'autres activités sportives car ils sont, depuis plusieurs années. Le CDOS-Aisne a donc pris en compte les différents demandes et a donc investi dans du nouveaux matériels afin de pouvoir proposer les nouvelles activités telles que le Poull Ball, le Bumball, le Tchouckball, le Tir à l'Arc, le Mémo relais, la Sarbacane, la Boccia, le Curling.

Evaluation

La collaboration du CDOS-Aisne, avec la Mutualité Française, dans le cadre du programme « Bouge...une priorité pour ta santé ! » entamera à la rentrée 2020, sa onzième année d'existence. Ce ne sont pas moins de 8 237 élèves sensibilisés et 54 établissements accompagnés.

Voici les perspectives de travail envisagées sur l'année scolaire 2020-2021 :

- Poursuivre l'investissement entamé autour de la pratique sportive locale en lien avec les associations du territoire et les autorités compétentes (municipalité, office municipal des sports, etc.) dans le sens de la réflexion évoquée dans les limites rencontrées,
- Poursuivre des actions autour de la valorisation des circuits courts et du gaspillage alimentaire grâce au financement de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) pour les 6 établissements du Pas-de-Calais,
- Poursuivre, dans la logique du Parcours Educatif de Santé, les liens avec les actions 1.2.3 Manger, Bouger, Grandir et 1001 Défis au sein des territoires « Bouge...une priorité pour ta santé ! »,
- Développer des synergies entre les actions « Bouge... » et « Universanté »,
- Développer une phase d'autonomisation des établissements qui sortiront du dispositif en décembre 2020 et janvier 2021,
- Intégration du collège Jean Zay de Lens à partir de septembre 2020,
- Continuité avec les établissements ci-dessous :



II) LE JEU SUPERQUIZZ SPORT SANTE

Le jeu SuperQuizz Sport Santé est un outil pédagogique d'éducation aux bienfaits de l'activité physique pour la santé. Il se présente comme un jeu de société de très grande taille, avec des questions quizz qui peuvent être adaptées en fonction du public avec lequel il est utilisé. Il a pour objectif de sensibiliser le public aux bienfaits de l'activité physique pour la santé.

Compte tenu de la crise sanitaire, le CDOS-Aisne n'a pas pu, en 2020, réaliser des animations avec le jeu SuperQuizz Sport Santé.

III) LE PROJET INCLUSION SOCIALE PAR LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

1) Le projet

Le projet « Inclusion sociale par les activités physiques et sportives » a été initié, au début de l'année 2017, par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Aisne. Il est mis en œuvre par le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne, depuis le 23 octobre 2017.

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de l'inclusion sociale des résidents des centres d'hébergements sociaux de l'Aisne par la pratique d'activités physiques et sportives (APS) régulières.

Les centres d'hébergements concernés sont principalement des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), des Centres d'Hébergement ou d'Accueil d'Urgence (CHU), des centres de Femmes Victimes de Violences (FVV), des Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT), des Maisons Relais (ou Pensions de Famille - PF) et des dispositifs relevant de l'Asile.

Les quatre associations gestionnaires de ces centres, partenaires du projet, sont Accueil et Promotion, l'Amsam, Coallia et la Fondation Diaconesses de Reuilly.

Les résidents des centres ont en commun d'avoir de grandes difficultés de logement. La plupart des résidents ont des difficultés d'accès au marché du travail et des ressources financières faibles. A cela, s'ajoute les conséquences de ces situations qui sont souvent une importante inactivité, des comportements sédentaires, des addictions aux drogues, des états dépressifs et un fort isolement social.

Les résidents manquent de moyens et d'accompagnement pour participer à des activités physiques et sportives régulières dans des environnements dits « classiques ». Les centres manquent de temps pour organiser des activités physiques collectives durables. La difficulté d'accès aux équipements sportifs et la priorité de l'accès aux droits sociaux des résidents s'ajoutent aux freins précédents.

Dans le cadre du projet, 934 résidents des centres d'hébergement, à un instant « T », peuvent avoir accès à des activités physiques et sportives gratuites, régulières, encadrées, ludiques et adaptées.

Pour cela, les partenaires du projet ont mis en place une séance hebdomadaire d'1h30, dans un équipement sportif, encadrée par un éducateur sportif diplômé et accompagné d'un éducateur spécialisé (réfèrent Sport), dans les 7 villes concernées par le projet qui sont : Chauny, Essômes-sur-Marne, Hirson, Laon, Soissons, Saint-Quentin et Villers-Cotterêts.

Les objectifs opérationnels du projet sont de :

- Favoriser l'accès régulier et durable à la pratique d'une activité physique et sportive des résidents et travailleurs sociaux,
- Contribuer à l'instauration d'un climat collectif favorable à l'accompagnement social et à la socialisation en prenant du plaisir dans la pratique d'une activité de loisir volontaire,
- Développer un outil d'accompagnement complémentaire pour les travailleurs sociaux,
- Contribuer au bien-être physique, mental et social des résidents.

Les années 2017, 2018 et 2019 ont fait l'objet de bilans d'activités. Elles ont permis de démarrer les activités de mise en place du projet ainsi que lancer les activités dans toutes les villes. Les activités principales ont été :

- Les rencontres des équipes éducatives des centres d'hébergement pour l'établissement d'un diagnostic du projet rappelant les freins à la pratique des pratiquants,
- L'appui au conventionnement pour la location d'équipements sportifs communaux,
- La construction d'un réseau des travailleurs sociaux « référents Sport » dans les centres participants,
- Le démarrage des séances grâce au conventionnement avec des structures du mouvement sportif dans toutes les villes du projet,
- La définition du cadre de suivi/évaluation des activités,
- L'organisation du troisième comité de pilotage du projet (Copil), permettant de faire le bilan du lancement, sous la responsabilité de la DDCS-Aisne, le 23 mai 2018. Ce Copil a réuni 26 participants de l'ensemble des acteurs du projet en dehors des structures sportives,
- L'intégration progressive de nouveaux dispositifs permettant d'augmenter le nombre de résidents ayant accès aux séances. Ces dispositifs sont principalement des Pensions de Famille, des Foyers de Femmes Victimes de Violences et des dispositifs relevant de l'Asile ;
- Et enfin, la visite du Préfet de l'Aisne, de la Sous-préfète de Vervins et du Maire d'Hirson sur la séance du 15 janvier 2019 à Blangy, sur la base de loisirs de Thiérache Sport Nature, actant une collaboration effective et le soutien des pouvoirs publics dans la durée autour du projet

L'année 2020 a permis de profiter de la stabilisation du fonctionnement du projet et de l'expérience acquise par tous les acteurs. Cette année devait marquer le lancement des activités complémentaires aux séances hebdomadaires.

Les faits marquants de l'année 2020 sont :

- La pandémie de Covid-19 a induit un arrêt total du projet du 5 mars au 17 juin 2020. Cela représente 105 séances annulées dans le département ;
- Malgré la situation sanitaire difficile, 102 séances ont tout de même permis à 265 pratiquants et pratiquantes de partager des moments sportifs au cours de l'année dans toutes les villes du projet ;
- Un travail de reprise des activités hebdomadaires post-confinement dans 4 villes sur 7 en juin et juillet 2020 pour répondre à une demande des résidents et travailleurs sociaux. Cela s'est fait autour de la randonnée pédestre ;
- La reprise du fonctionnement « normal » du projet à la rentrée de septembre en l'adaptant à l'évolution de la pandémie et de la réglementation sur la base d'un protocole sanitaire ;
- La double labélisation du projet par French Impact et l'APELS permettant d'appartenir à des réseaux d'acteurs/financeurs et de suivre un accompagnement sur différents aspects de développement du projet ;
- La passation de la coordination du projet de Benjamin TROUILLEUX à Aurélie BINTZ du 9 au 20 novembre 2020 ;
- Et enfin, la couverture d'une séance de badminton à Laon par un journaliste du journal l'Union le 17 janvier 2020.

Article de l'Union sur une séance à Laon en janvier 2020

VENDREDI
17 JANVIER 2020
7

LAON



Entre 10 et 15 personnes fréquentent les séances de sport hebdomadaires dites d'inclusion sociale par le sport.

SOCIAL

L'INSERTION PASSE AUSSI PAR LE SPORT

LAON Chaque semaine, une dizaine de personnes issue des centres d'hébergements sociaux pratique le sport, histoire de s'évader un peu d'un quotidien pas toujours évident.

Ils sont Alghani, Burundais, Français... Leur point commun, un parcours difficile et leur présence dans les foyers, logements ou accueils d'urgence de la ville. Sous l'égide du Comité départemental olympique et financé par l'État via la direction de la cohésion sociale, ils participent chaque semaine à une séance de sport.

« C'est un moment important, un lieu de rencontre. Cela permet à chacun, sur la base du volontariat, d'accéder au sport gratuitement », raconte Benjamin Trouilleux, coordonnateur du projet. Ce mercredi soir, avec un professeur d'éducation physique, c'était séance de badminton. « Nous commençons par une séance de renforcement musculaire. Chacun a un niveau différent. Souvent, ils veulent tout faire le premier jour mais ils se rendent vite compte qu'il faut y aller progressivement », précise Mathieu, l'animateur. Dans le gymnase du lycée Julie-Daubé, il y a deux amis originaires du Burundi, l'un était journaliste, l'autre médecin. « Nous sommes arrivés de très peu en France. La situation est difficile au Burundi. En tant que journa-

L'ESSENTIEL

- Le Comité départemental olympique coordonne des séances de sport à disposition des résidents des centres d'hébergements sociaux.
- Une activité qui se déroule chaque mercredi dans le gymnase du lycée Julie-Daubé avec un éducateur sportif.
- La pratique sportive est une bouffée d'oxygène pour les personnes qui vivent souvent des situations difficiles.
- Au travers des différentes disciplines pratiquées, certains valeurs favorisent l'insertion de chacun.

liste, le travail est compliqué. Faire du sport est quasiment notre unique occupation, à part celle nous l'honneur », résume Pascal.

« SE FAIRE PASSEIR »

Après un échauffement de quelques minutes, c'est renforcement musculaire. « Nous ne sommes pas là pour la performance, l'essentiel est de se faire plaisir », ajoute l'encadreur. À quelques pas, reprenant son souffle, il y a un bénéficiaire qui est particulièrement content de se trouver là. « J'aime faire du sport, mais je n'en avais plus vraiment l'occasion. Je suis sorti d'incarcération il y a deux mois, j'ai repris le quotidien, qui n'est pas toujours facile. Je cherche activement un boulot, j'attends des réponses. Être là me fait sortir de mon quotidien et nous sommes bien encadrés ». Outre l'entraîneur physique, l'encadrement de ces séances, c'est qu'il n'y a pas de licence à payer, les disciplines sont variées et le moyen de locomotion est à disposition. Ce sont les éducateurs spécialisés de Coalla qui assurent le transport. Avec sa collègue Flodie, Julien est justement l'un des deux travailleurs sociaux. Il ne manquerait plus que cette séance de sport.

Une pratique sportive qui peut être un tremplin pour reprendre pied dans la vie active

« Au départ, ce projet était mené par Coalla il y a presque 10 ans. Que l'État prenne en main le financement, c'est une très bonne chose. Le sport permet de donner confiance à ceux et celles que nous accompagnons. C'est une énergie qui est utilisée dans le quotidien pas toujours rose. C'est un outil de socialisation. Les valeurs véhiculées ici sont des atouts. C'est très bénéfique. La journée lorsqu'on se rencontre c'est pour parler administratif, insertion, dans un bureau, ici, le regard des uns sur les autres est différent. »

« Si cette pratique sportive est d'abord un entretien physique, elle peut devenir un tremplin pour mettre un pied dans la vie active. Préparer les tests d'entrée dans l'armée de l'air, s'accoutumer à des règles qui permettent ensuite de passer son permis ou simplement reprendre confiance, sont autant de chances pour ceux qui en bénéficient, de voir la vie autrement. » **OMEL BONDIA**

2) Fonctionnement du projet et cadre de suivi-évaluation

a) Les créneaux de pratique

Un enjeu fort du projet est d'avoir des créneaux de pratique fixe à l'année dans des équipements sportifs adaptés aux activités du projet. L'obtention d'un créneau doit, en effet, être au croisement de plusieurs contraintes :

- Les disponibilités des salles dans les communes,
- Les disponibilités des éducateurs spécialisés,
- Les disponibilités des éducateurs sportifs,
- Les activités envisagées,
- Les disponibilités des résidents prioritaires pour l'activité.

Cette enjeu est fort depuis le début du projet et demande un travail d'ajustement continu afin de permettre aux activités de se dérouler de manière hebdomadaire toute l'année. Ainsi, 7 villes sur 7 ont pratiqué de janvier à mars 2020 puis de juin à octobre 2020. Les changements de créneaux et de lieux de pratique ont permis de s'adapter au maximum aux contraintes, besoins et attentes exprimées par les travailleurs sociaux et les résidents.

b) Les associations d'hébergements et les dispositifs impliqués

La carte ci-dessous rappelle les associations responsables des centres d'hébergements qui participent au projet dans les 7 villes du département. Il est important de rappeler que pour chaque association participante, dans chaque ville, un travailleur social est désigné pour être le Référent Sport de la structure.



Le tableau suivant liste dans le détail l'ensemble des places d'hébergements dans les 37 dispositifs participants au projet :

| Villes | Associations | CHRS | CHU | FVV | FJT | PF | STAB | ALT | Asile | Total | |
|-----------------------|----------------------|------|-----|-----|-----|-----|------|-----|-------|-------|-----|
| Chauny | Accueil et Promotion | 26 | 14 | 10 | | 25 | | | 12 | 87 | 9% |
| Essômes-sur-Marne | Coallia | 30 | 57 | 8 | | | | 5 | 83 | 183 | 20% |
| Hirson | Accueil et Promotion | 20 | 12 | 10 | | 44 | 4 | | 10 | 100 | 11% |
| | Coallia | | 10 | | | 15 | | | | 25 | 3% |
| Laon | Accueil et Promotion | 0 | | | 0 | | | 0 | | 108 | 12% |
| | Coallia | 38 | 62 | | | | 8 | | | | |
| Saint-Quentin | Accueil et Promotion | 30 | 15 | 10 | 30 | 50 | | 5 | | 140 | 15% |
| Soissons | AMSAM | | 59 | | | | | | | 161 | 17% |
| | Coallia | 7 | 27 | | | | | | | | |
| | F. Diaconesses | 36 | 20 | | | 12 | | | | | |
| Villers-Cotterêts | F. Diaconesses | 31 | 15 | | | 24 | | | 60 | 130 | 14% |
| Total | | 218 | 291 | 38 | 30 | 170 | 12 | 10 | 165 | 934 | |
| % | | 23% | 31% | 4% | 3% | 18% | 1% | 1% | 18% | 100% | |
| Nombre de dispositifs | | 8 | 10 | 4 | 1 | 6 | 2 | 2 | 4 | 37 | |

Le projet a donc permis chaque semaine à 934 résidents de 37 dispositifs différents de se voir proposer une activité physique et sportive en 2020. Il s'agit d'une stabilisation par rapport à 2019 (17 résidents supplémentaires).

Le projet a donc permis, chaque semaine, à 917 résidents de 35 dispositifs différents de se voir proposer une activité physique et sportive, en 2019. Il s'agit d'une progression de 237 résidents supplémentaires (+ 35 %) par rapport à 2018.

Les principales évolutions sont l'intégration :

- D'un Foyer de femmes victimes de violences Accueil et Promotion à Hirson,
- D'un Centre d'hébergement d'urgence Coallia à Hirson,
- De quatre Maisons Relais à Chauny, Hirson, Soissons et Villers-Cotterêts,
- Et de trois dispositifs relevant de l'Asile (HUDA, CADA, ATSA) à Essômes-sur-Marne, Hirson et Villers-Cotterêts.

c) Les structures d'animation sportive

Les conventions établis en 2019 avec les structures sportives du département pour l'animation des séances ont toutes été reconduites en 2020 avec les mêmes éducateurs sportifs dans toutes les villes. Cela a permis une stabilité importante pour les pratiquants et référents Sport qui ont noué des relations de confiance. Les éducateurs sportifs ont acquis de nouvelles connaissances sur les spécificités de l'animation avec le public en situation d'exclusion sociale. Cette expérience partagée régulièrement avec les travailleurs sociaux est un gain important pour la qualité des animations proposées et l'adaptation continue des activités aux attentes et capacités des pratiquants.

La carte ci-dessous montre les structures sportives qui interviennent dans les sept villes du projet.



Les conventions signées entre le CDOS-Aisne et les structures sportives permettent de définir le lieu, la fréquence, la pédagogie attendue, le coût et les règles de suivi de la prestation. Le coût de la prestation inclut le temps de préparation des séances, l'animation des séances, la fourniture du matériel pédagogique et les temps de réunions à chaque fin de cycle. A ce coût s'ajoute le remboursement des frais kilométriques pour les déplacements.

d) Le cadre de suivi et d'évaluation

La méthodologie de suivi et d'évaluation du projet a été reconduite en 2020. Cette méthodologie s'appuie sur des outils de suivi numériques et des réunions techniques régulières dans chaque ville.

Les outils utilisés sont :

- Un bilan de séance comprenant le détail de l'activité pratiquée et des éléments descriptifs de l'ambiance générale, des difficultés rencontrées, des demandes exprimées par des pratiquants et des faits marquants. Ce bilan est rédigé par l'éducateur sportif à la fin de chaque séance sur la base d'échanges avec les pratiquants et le référent Sport. Le bilan est envoyé au coordinateur du projet dans la semaine qui suit la séance. Le bilan peut être transmis en version papier ou directement en ligne via un formulaire.
- Une feuille de présence permettant de connaître les noms et prénoms des pratiquants à chaque séance. Le sexe, l'âge et le dispositif de résidence sont aussi renseignés par le référent Sport qui envoie la feuille de présence au coordinateur du projet dans la semaine qui suit la séance.

Les réunions techniques d'une heure ont lieu toutes les 6 séances dans chaque ville du projet. Elles se font en présence du coordinateur du projet, de l'éducateur sportif intervenant et du ou des référents Sport. Les responsables des centres d'hébergement sont invités à y participer. Ces réunions permettent :

- A l'éducateur sportif de faire un bilan de son intervention (ambiance, activités, adaptations, ressenti, observations),

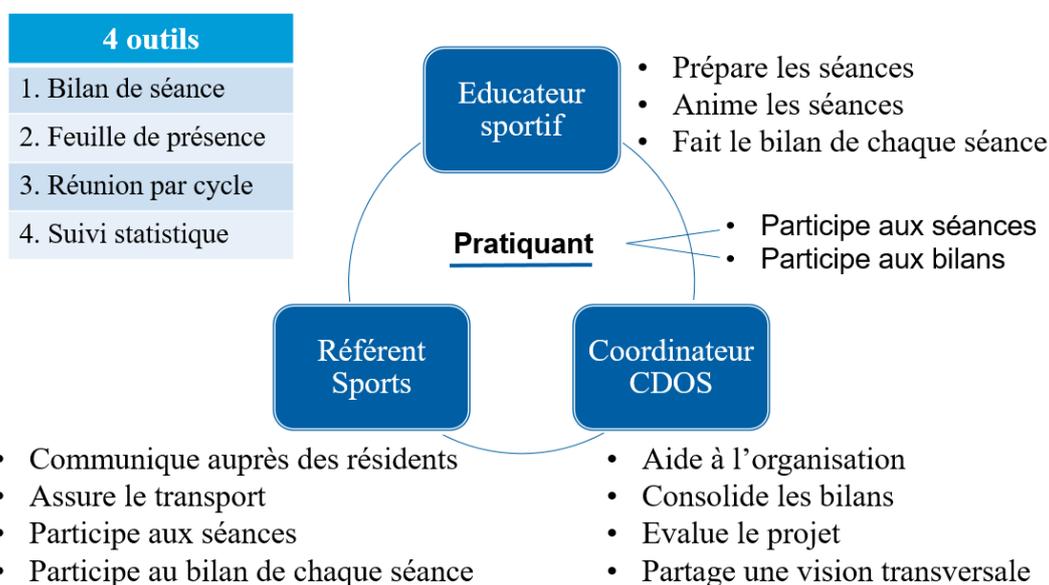
- Au référent Sport de faire un bilan de la participation du groupe aux activités (ambiance, retours des pratiquants, ressenti, observations),
- D'évoquer des pistes d'améliorations du fonctionnement du projet dans la ville et des points de vigilance,
- D'avoir une discussion ouverte sur les effets individuels et collectifs de la pratique ainsi que des effets sur l'accompagnement social,
- D'aborder l'organisation du prochain cycle de séances (activités à proposer, demandes des pratiquants, logistique particulière),
- Et enfin de faire un point sur les arrivées et départs de pratiquants afin de les intégrer au suivi du projet et d'en connaître la raison principale (sortie de l'hébergement, manque de motivation, problèmes de santé, etc.).

Au cours de l'année 2020, 17 réunions techniques ont eu lieu dans les 7 villes du projet (29 en 2019). Elles ont toutes fait l'objet d'un compte rendu envoyé aux participants.

L'ensemble des données recueillies grâce aux outils et réunions techniques est centralisé dans un outil de suivi numérique. Cet outil permet d'avoir un suivi statistique du fonctionnement du projet à jour en temps réel dans chaque ville. Il permet aussi de consolider les statistiques des villes au niveau départemental.

Le schéma ci-dessous résume l'organisation opérationnelle du suivi du projet en rappelant les outils utilisés et les rôles des acteurs principaux du projet.

4 acteurs clefs et 4 outils



Des actions complémentaires de suivi ont été mises en place afin d'affiner l'évaluation en continue et de multiplier les points de vue.

Le coordinateur du projet a adopté une démarche d'observation-participante en pratiquant régulièrement sur des séances du projet. En effet, il paraît important, au-delà des récits fidèles des éducateurs sportifs, pratiquants et travailleurs sociaux, de ressentir et d'observer le fonctionnement des séances et les interactions auxquelles elles donnent lieu d'un point de vue extérieur. Ainsi, le

coordinateur du projet a participé à 22 séances sur l'année 2020, soit 22 % des 102 séances du projet. Cela représente environ une séance par cycle dans chaque ville.

Enfin, il n'y a pas eu de Comité de Pilotage du projet en 2020 en partie à cause :

- Des changements à venir à la DDCS de l'Aisne où le Pôle Hébergement et le Pôle Jeunesse et Sport qui suivent le projet ensemble seront amenés à ne plus être sous la même direction. Cela pose en enjeu de clarification du portage institutionnel du projet pour les années à venir,
- Et aussi car la crise sanitaire rendait difficile les réunions rassemblant potentiellement une trentaine de personnes.

C'est sur la base de cette méthodologie de suivi qu'a été rédigé le bilan des activités 2020 du projet.

La partie suivante présente le bilan des activités synthétisé et consolidé au niveau départemental. Un bilan des activités dans chaque ville est ensuite proposé afin de présenter les aspects particuliers qui en ressortent. Les éléments transversaux qui se retrouvent dans une grande majorité de villes, concernant par exemple les effets de la pratique sur les pratiquants et dans l'accompagnement social, sont synthétisés dans la dernière partie sur « Les effets de la pratique » du présent bilan.

3) Bilan départemental des activités physiques et sportives en 2020

a) Rappel des indicateurs de suivi par objectif

Comme dans les bilans précédents, l'analyse de la progression n'est pas une fin en soi, qu'elle soit positive ou négative, elle doit d'abord nous permettre de faire des constats objectifs qui peuvent être la base de réflexions sur l'évolution de la conduite du projet, et ses effets.

L'évaluation est un moteur pour :

- Instaurer du dialogue entre les pratiquants, travailleurs sociaux, éducateurs sportifs, coordinateur et financeurs pour se rendre compte d'effets positifs et négatifs de l'activité ;
- Guider et adapter la stratégie globale et le pilotage opérationnel du projet ;
- Rendre des comptes aux partenaires du projet sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des moyens humains et financiers engagés.

En présentant différents indicateurs quantitatifs et observations qualitatives, ce bilan propose à la fois d'évaluer :

- Le taux de réalisation des activités programmées ;
- Le taux d'utilisation effective de l'action proposée ;
- Les effets sur les différents acteurs du projet.

Afin d'évaluer les effets de la pratique sur l'ensemble des acteurs du projet, il est important de rappeler les objectifs opérationnels et les indicateurs fixés par l'équipe du projet au démarrage. Cette lecture doit permettre de mieux comprendre les données synthétisées au niveau départemental et par ville dans la suite du rapport.

François Le Yondre, chercheur en Sociologie du sport, résume une dimension importante à laquelle l'évaluation du projet doit contribuer à répondre : « La question est de savoir comment le sport peut être un outil pertinent pour l'action sociale auprès de l'individu sans nécessairement reporter sur lui la charge de la question sociale collective. » (Le sport dans l'intervention sociale : l'individu responsable mais sous contrôle, 2015).

Le projet et le travail de réflexion doivent permettre de contribuer à cette réflexion par l'analyse de la pertinence des choix effectués :

- Choix du public, choix pédagogiques et choix des objectifs ;
- A mettre en relation avec les effets ressentis et observés par les pratiquants, les éducateurs sportifs et les travailleurs sociaux.

Les quatre objectifs opérationnels du projet et les indicateurs permettant de suivre leurs atteintes sont :

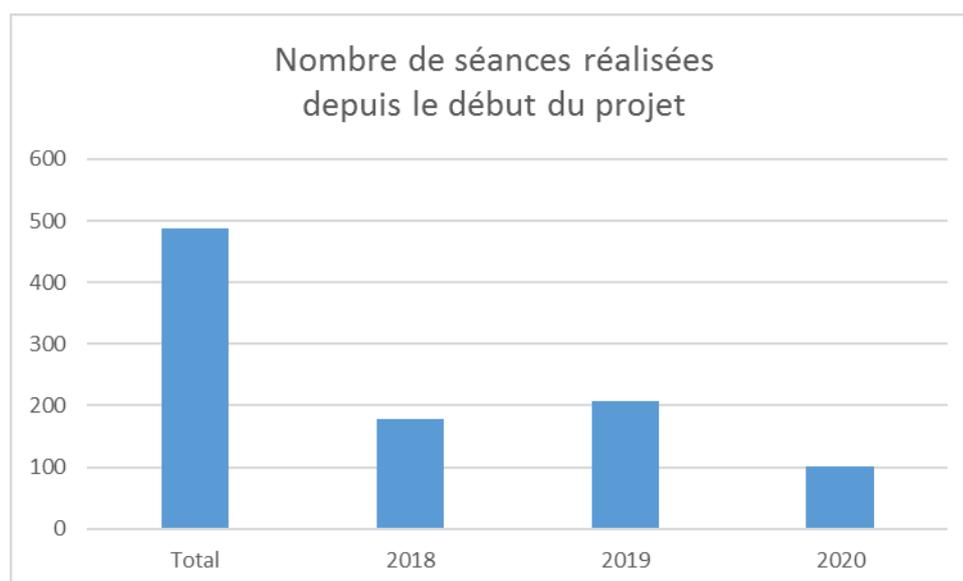
1. Favoriser l'accès régulier et durable à la pratique d'une activité physique et sportive des résidents et travailleurs sociaux :
 - Mise en place effective des séances hebdomadaires dans les 7 villes du département ;
 - Définition d'un cadre de pratique adapté avec les éducateurs sportifs intervenants ;
 - Nombre de pratiquants uniques.
2. Contribuer à l'instauration d'un climat collectif favorable à l'accompagnement social et à la socialisation en prenant du plaisir dans la pratique d'une activité de loisir volontaire :
 - Répartition des pratiquants par associations et dispositifs d'origine - Diversité des pratiquants ;
 - Répartition des pratiquants par sexe et âge - Mixité des pratiquants ;
 - Nombre de participations ;
 - Régularité de la pratique ;
 - Ambiance générale sur les séances.
3. Développer un outil d'accompagnement complémentaire pour les travailleurs sociaux :
 - Définition d'un cadre d'accompagnement à la pratique avec les référents Sports ;
 - Mise en place d'outils complémentaires par les référents Sport - Utilisation des séances par les référents Sport et travailleurs sociaux des structures ;
 - Organisation et réalisation de réunions techniques régulières.
4. Contribuer au bien-être physique, mental et social des résidents :
 - Ressenti des pratiquants sur leur bien-être subjectif ;
 - Observations des référents Sport, travailleurs sociaux et éducateurs sportifs sur les évolutions individuelles des pratiquants.

b) Bilan départemental 2020

Nous noterons la progression par rapport à 2019 en pourcentage entre parenthèses. Cette progression n'est qu'un indicateur, qu'elle soit positive ou négative, il s'agit de la « faire parler », dans la mesure du possible.

| L'organisation territoriale | |
|------------------------------------|-------------|
| Villes | 7 |
| Associations d'hébergement | 4 |
| Centres/dispositifs | 37 |
| Nombre de places d'hébergement | 934 (+ 2 %) |
| Structures sportives d'encadrement | 5 |

| Les séances d'activités physiques et sportives | |
|--|--------------|
| Nombre de séances réalisées | 102 (- 51 %) |
| - Pré-confinement (Janv. - Mars) | 47 |
| - Post-confinement (Juin - Juillet) | 16 |
| - Rentrée 2020 (Sept. - Nov.) | 39 |
| Nombre d'heures de pratique réalisées | 153 h |
| Nombre de séances annulées - Covid-19 | 148 |



| Les pratiquants | |
|-----------------------|------------------------|
| Pratiquants uniques | 265 (- 29 %) |
| - Pratiquants hommes | 200 soit 75 % (- 11 %) |
| - Pratiquantes femmes | 65 soit 25 % (- 33 %) |
| Age moyen | 30 ans |
| Age médian | 28 ans |

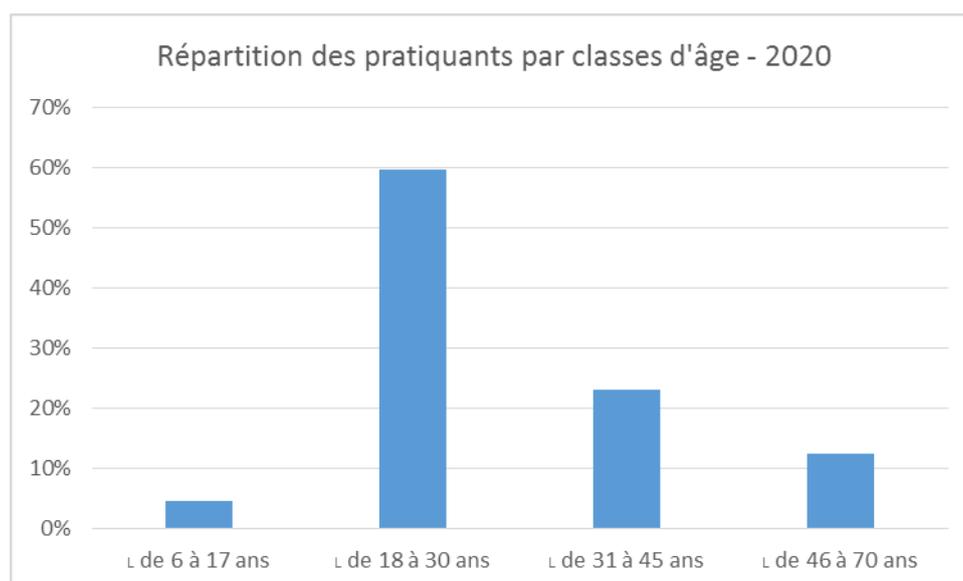
| Participation des pratiquants | |
|--|--------------|
| Participations totales | 759 (- 48 %) |
| Pratiquants par séance | 7,4 (+ 6 %) |
| Régularité de la pratique | 61 % (- 6 %) |
| Nombre moyen de séances par pratiquants | 4,2 (- 29 %) |

Il est intéressant de noter que l'évolution globale des indicateurs de suivi est négative à cause des annulations de séance. Toutefois, le nombre moyen de pratiquants par séances n'a pas souffert des annulations, il a au contraire légèrement progressé. Cela révèle que lorsque les séances ont eu lieu, malgré le contexte, les pratiquants les ont investies comme lors d'une année normale.

Les moyennes donnent une tendance générale réaliste mais qui cachent aussi certaines réalités du projet. En effet, il y a de grands écarts dans les données. Ainsi, les séances peuvent réunir entre 3 et 16 pratiquants d'une semaine sur l'autre et d'une ville à l'autre. De même que certains pratiquants ont participé à un total de 3 séances lorsque d'autres ont pratiqué 15 fois sur l'année. Ces variations sont multifactorielles. Les bilans de chaque ville présentés ci-dessous sont plus à même de proposer des explications à ces phénomènes.

| Activités de suivi-évaluation | |
|---|------------------------------|
| Réunions techniques de suivi | 17 (- 41 %) |
| Observation-participante sur séances | 22 soit 22 % des séances (=) |
| Comité de pilotage | - |

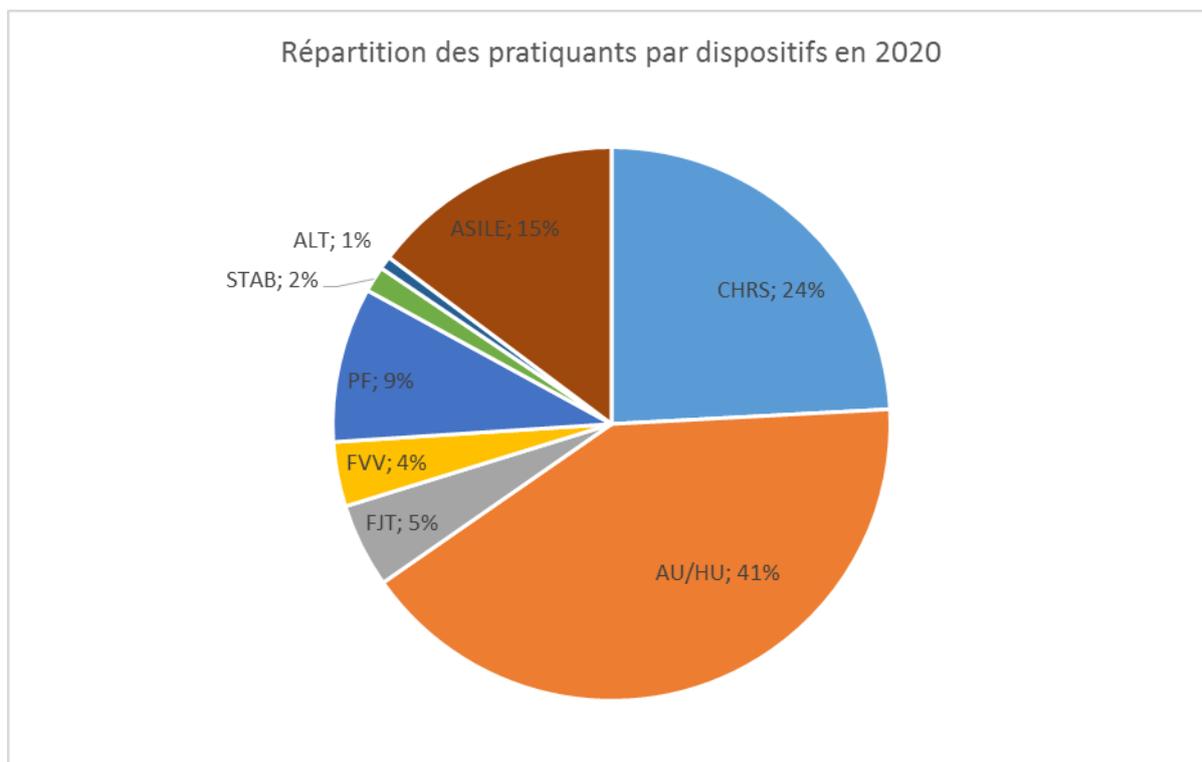
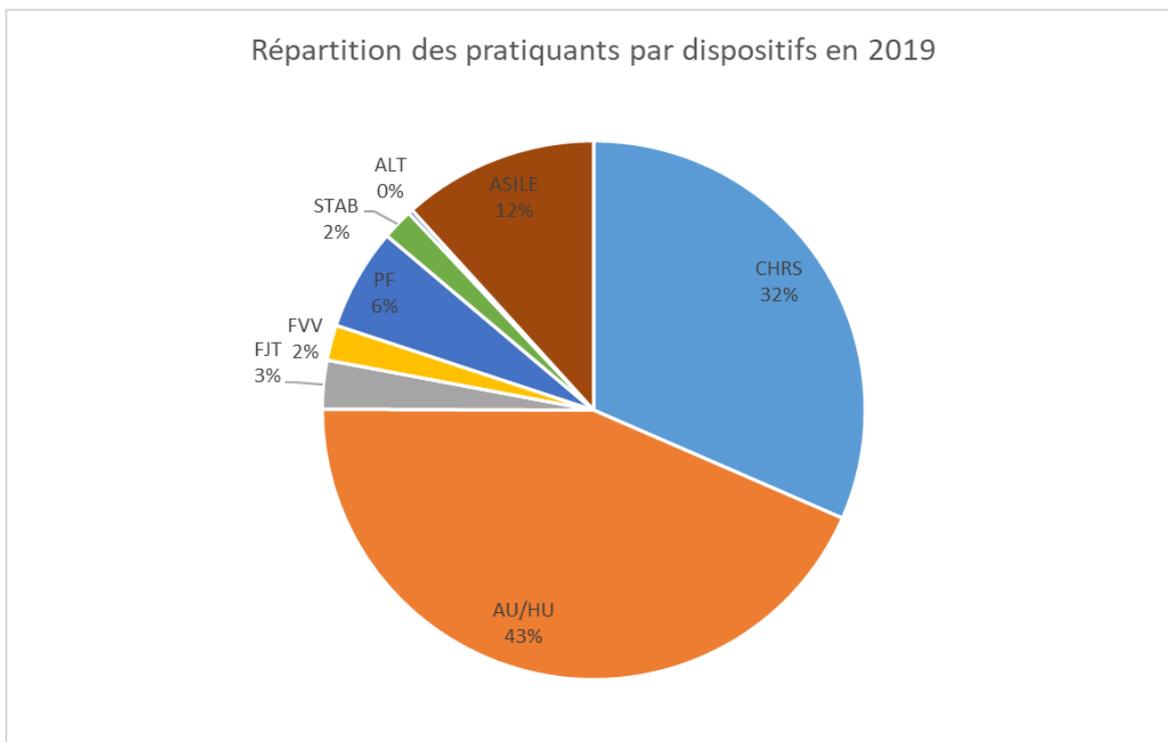
Les deux graphiques suivant montrent la répartition par âge et par dispositifs de résidence des pratiquants ayant participé aux séances en 2020.



On peut noter que la répartition par classe d'âge conserve la même structure d'une année sur l'autre. La seule nouveauté en 2020 réside dans le fait qu'une expérimentation de séances parents-enfants a eu lieu de janvier à mars à Hirson. Cela explique l'apparition de la classe 6 à 17 ans.

La raison principale d'arrêt de la pratique d'un résident participant au projet reste très majoritairement une sortie du dispositif ou l'intégration d'une activité d'insertion sur le même créneau horaire (formation, garantie jeune, stage, cours de français, emploi, etc.). L'arrêt pour manque de motivation ou raisons de santé ne représente qu'une faible partie des situations. C'est un indicateur positif pour les acteurs du projet qui vient confirmer la parole des référents Sport qui disent que le plus dur est de faire venir un nouveau pratiquant une première fois.

Les graphiques suivant montrent la répartition des pratiquants par dispositifs d'hébergement en 2019 puis en 2020.



On retrouve des équilibres globaux similaires aux années précédentes. On note malgré tout le renforcement du choix d'ouverture aux autres dispositifs que les deux historiques (CHRS/CHU). La proportion de résidents issus de ces dispositifs est passée de 89% en 2018, à 74% en 2019 et à 65% en 2020. Cela montre une montée en puissance de la participation des dispositifs comme les Pensions de famille, les Foyers de Femmes Victimes de Violence, les Foyers de Jeunes Travailleurs et les dispositifs relevant le l'Asile.

Le tableau suivant reprend le nombre de pratiquants, la proportion que cela représente par dispositif et la progression en nombre de pratiquants entre 2019 et 2020.

| Dispositifs d'hébergement des pratiquants | Pratiquants (%) | Progression 2018 à 2019 en nb. de pratiquants |
|---|-----------------|---|
| CHRS | 64 (24%) | - 46 % |
| HU/AU | 109 (41 %) | - 31 % |
| FJT | 13 (5 %) | + 18 % |
| FVV | 10 (4 %) | + 25 % |
| Maison relais / PF | 24 (9 %) | - 4 % |
| Stabilisation | 4 (2 %) | - 43 % |
| ALT | 2 (1 %) | 0 % |
| Asile | 39 (15 %) | - 9 % |
| Total | 265 | - 29 % |

Il est important de noter que la répartition hommes/femmes et par dispositif est sensiblement similaire à la répartition que l'on peut observer dans les centres eux-mêmes.

Il est possible de synthétiser les informations précédentes en montrant qu'une séance type réunit en moyenne :

- 7 pratiquants
- 2 femmes et 5 hommes
- 4 pratiquants entre 18 et 30 ans
- 2 pratiquants entre 31 et 45 ans
- 1 pratiquant entre 46 et 70 ans
- 2 pratiquants en CHRS, 3 en CHU, 1 en dispositif Asile, 1 en PF/FJT

c) Les effets de la pandémie de Covid-19 sur les activités du projet

La pandémie de Covid-19 a eu un impact important sur le projet. En effet, ce virus se transmet par des contacts rapprochés entre les personnes, fréquents lors de la pratique d'activités physiques et sportives. Ces activités ont donc fait partie des premières visées par les interdictions. L'année 2020 a donc donné lieu à 148 annulations de séance. Cela représente environ la moitié des séances organisées sur une année normale de fonctionnement.

On peut séparer l'impact de la pandémie en quatre phases sur le projet.

Le premier confinement national : Mars à Juin 2020

La pandémie a commencé à induire des annulations de séances dès le début du mois de mars. Certains centres d'hébergements ont décidé d'arrêter de participer aux séances avant les restrictions ministérielles.

Le 17 mars 2020, le confinement national a été annoncé. Cela a marqué l'arrêt des séances hebdomadaires dans toutes les villes du projet. Durant cette période du projet, Benjamin TROUILLEUX est passé en chômage partiel à 80% du fait de la suspension des séances et pour préserver le budget du projet. Les 20% de travail ont permis de maintenir le contact avec les centres, de préparer la reprise et de travailler sur des documents de fonds.

La reprise des séances a eu lieu le 17 juin 2020. Cette période a induit l'annulation de 98 séances.

Le déconfinement : Juin à juillet 2020

Un travail a été effectué en mai 2020 avec les référents Sports afin de préciser les conditions d'une reprise. Quatre villes (Essômes-sur-Marne, Laon, Soissons, Villers-Cotterêts) ont décidé de reprendre les activités du 17 juin au 31 juillet dans les conditions suivantes :

- Respect de la jauge à 10 personnes pour le groupe de pratiquants, incluant l'éducateur sportif et les référents Sport ;
- Pratique exclusive en extérieur de la randonnée pédestre et du renforcement musculaire en respectant une progressivité due aux impacts sanitaires méconnus de la maladie et de l'inactivité liée au confinement ;
- Respect des gestes barrières hors port du masque pendant l'activité ;

Ce cycle a été très apprécié par les résidents et travailleurs sociaux car il a permis de prendre l'air et de reprendre les contacts sociaux après le confinement. Tout le monde a été unanime sur l'intérêt de la randonnée pédestre qui permet à la fois de découvrir l'environnement local et de favoriser les échanges entre les pratiquants et les professionnels. En moyenne 5 résidents-pratiquants se sont retrouvés sur les 16 séances proposées.

La rentrée sous protocole : septembre et octobre 2020

La rentrée de septembre 2020 a marqué la volonté de tous les acteurs du projet de reprendre les activités hebdomadaires. Un travail de concertation a permis de définir un protocole de reprise des activités.

En effet, le virus circulait toujours en septembre mais le besoin se faisait sentir de reprendre des activités physiques et sportives importantes pour la vie sociale et la santé. Il s'agissait donc de prévenir un maximum les risques de transmission lorsque cela était possible, cohérent et acceptable pour les pratiquants et encadrants.

Ce cadre s'appuyait sur les réglementations et recommandations du gouvernement et du ministère des sports applicables dans l'Aisne au 1er septembre 2020, ainsi que sur des protocoles de grandes fédérations sportives. Il s'appliquait à l'ensemble des partenaires participants au projet pour le cycle de reprise des mois de septembre et octobre 2020.

Ce cadre constituait un socle de base, des mesures complémentaires issues des protocoles des associations d'hébergement pouvaient si ajouter au cas par cas.

Le protocole permettait de fixer les règles suivantes :

- Lieux de pratique : Equipements sportifs extérieur, espaces publics extérieurs, espaces naturelles. Annulation automatique de l'activité si la météo n'est pas favorable.
- Taille du groupe : 10 personnes maximum, incluant l'éducateur sportif et les référents Sports

- Rappel des recommandations sanitaires liées à la reprise d'une activité post-confinement
- Suivi de la participation : Rappel de l'intérêt de la transmission des feuilles de présence dans les jours suivant la séance afin d'avoir les noms des pratiquants dans l'hypothèse d'un cluster
- Rappel des mesures barrières à respecter et de la dérogation à la distanciation physique lorsque l'activité proposée ne la permet pas
- Hygiène des mains et du matériel : Le CDOS-Aisne a fourni du gel hydro-alcoolique afin qu'une désinfection des mains ait lieu avant et après la séance. Les éducateurs sportifs étaient responsables de la désinfection de leur matériel.

Ce travail de préparation a permis la reprise des activités dans de bonnes conditions dans les sept villes du projet. Les séances se sont principalement déroulées dans les city stade des communes autour d'activités telles que le basketball, le football et le renforcement musculaire. Quelques séances ont été annulées à cause de la météo ou à cause de cas contacts dans un centre.

On peut toutefois considérer que dans ce contexte particulier, ce cycle s'est presque déroulé normalement. Ainsi 39 séances ont pu avoir lieu dans le département, réunissant en moyenne six résidents-pratiquants avec leurs référents Sports pour un total de 247 participations.

Les référents Sports notent que les résidents étaient demandeurs d'une reprise des activités. Certaines villes ont dû organiser des listes d'inscription face à l'engouement et afin de faire respecter la jauge.

L'enjeu de coordination a été particulièrement important pour les villes avec plusieurs structures sur une même séance comme Soissons. Pour cela, certaines séances ont été doublées par le CDOS-Aisne.

Ce cycle a donné lieu à des réunions techniques en présentiel ou en visioconférence dans toutes les villes du projet.

Le second confinement national : De novembre à décembre 2020

Le 29 octobre 2020, un second confinement national a été annoncé. Cela marque à nouveau la suspension de l'ensemble des séances du projet jusqu'au 31 décembre 2020, à minima.

d) Changement de coordinateur

Après trois années de coordination, Benjamin TROUILLEUX a annoncé quitter son poste pour le 20 novembre 2020. La période de préavis a permis d'organiser un processus de recrutement. Aurélie BINTZ, recruté le 9 novembre 2020, devient la nouvelle coordinatrice du projet.

Afin d'assurer la continuité du projet, une passation de deux semaines, du 9 au 20 novembre, a été organisée en période de confinement. Celle-ci a permis de rencontrer tous les éducateurs sportifs et les référents Sports des sept villes du projet.

Le but de ces rencontres était de :

- Présenter Aurélie BINTZ ;
- Découvrir la diversité et le fonctionnement des centres d'hébergements ;
- Découvrir le métier des travailleurs sociaux et les besoins des personnes accueillies ;

- Rencontrer les référents Sports et échanger sur leur rôle, leur appropriation du projet, leur utilisation des séances dans le cadre de l'accompagnement social global ainsi que sur les effets pour les résidents-pratiquants ;
- Echanger sur l'approche pédagogique et technique des séances et sur les spécificités des pratiquants avec les éducateurs sportifs ;
- Evoquer des perspectives de développement du projet.

4) Bilan des activités physiques et sportives par ville

a) Chauny

| Organisation générale | |
|--|--|
| Associations d'hébergement impliquées | Accueil et promotion |
| Nombre de places d'hébergement : | 87 |
| Dispositifs : | CHRS : 26 / CHU : 14 / FVV : 10 / PF : 25 / FJT : 20 |
| Référent Sport | Valentin MAGNIER |
| Educateur sportif - Association | Charlène GRULET - CD SMR 02 |
| Créneau de pratique | Mardi de 17h30 à 19h - Gymnase du collège Joliot-Curie de Tergnier |
| Réunions de suivi | 2 |

| Activités physiques et sportives | |
|--|--|
| Date de la 1^{ère} séance | 07/01/2020 |
| Nombre de séances réalisées | 12 |
| - Pré-confinement (Janv. - Mars) | 8 |
| - Post-confinement (Juin - Juillet) | 0 |
| - Rentrée 2020 (Sept. - Oct.) | 4 |
| Séances annulées (Covid-19) | 24 |
| Activités physiques et sportives pratiquées | Renforcement musculaire, Circuit training, Kin-Ball, Futsal, Badminton, basketball |

| Participation des résidents | |
|--|--|
| Pratiquants uniques (hommes/femmes) | 30 (h : 12 / f : 18) |
| Pratiquants par dispositif | CHRS : 3 / CHU : 18 / FVV : 4 / PF : 4 / Asile : 1 |
| Age moyen | 31 ans |
| Pratiquants par séance | 6 |
| Séances par pratiquants | 4 |
| Régularité de la pratique | 2 séances sur 3 |
| Participations | 77 |

Bilan :

- Comme convenu en 2019, le créneau a été repositionné en fin d'après-midi, le mardi de 17h30 à 19h dans un lieu de pratique fixe. Il s'agit du gymnase du collège Joliot-Curie de Tergnier. Le lieu de pratique est idéal car il s'agit d'un gymnase multisport équipé de buts de handball, de paniers de basketball, d'un mur d'escalade et de poteaux de badminton à disposition.
- Le nouveau lieu de pratique a permis de faire des séances consistantes de janvier à mars avec des groupes de 7 résidents en moyenne.
- L'intégration de la Pension de famille a été effective en 2020. Trois des quatre résidents de la PF ont été très assidus. Notamment de femmes entre 40 et 50 ans qui ont participé à presque toutes les séances de l'année.
- L'ambiance sur les séances a toujours été bonne ou très bonne selon les encadrants.
- De janvier à mars, les séances étaient découpées en deux parties, une partie renforcement musculaire et une partie badminton. Ce découpage a beaucoup plu aux pratiquants et cela a permis de satisfaire des pratiquants aux attentes variées tout en leur faisant découvrir de nouvelles disciplines.
- Accueil et Promotion a décidé de ne pas pratiquer pendant le dé-confinement de juin-juillet.
- Il est intéressant de noter que, comme en 2019, Chauny est la seule ville du projet à réunir plus de femmes que d'hommes sur les séances proposées (18 femmes pour 12 hommes). Il n'y a pas plus de facteurs explicatifs que ceux évoqués en 2019, à savoir le fait que l'éducatrice sportive soit une femme.
- Lors de la rentrée de septembre, la pratique en extérieur s'est faite au niveau du terrain de basketball du CHRS à Chauny. Le CHRS n'est plus à Béthancourt-en-Vaux mais en ville. Ce lieu de pratique était idéal pour mobiliser les résidents et convaincre des spectateurs. Les séances étaient principalement tournées sur le renforcement musculaire et le basketball.
- La relation entre Charlène, Valentin et le groupe de pratiquants continue de bien fonctionner. Les échanges sont nombreux, permettant d'ajuster les activités du projet aux attentes et capacités des résidents.
- Le travail de mobilisation des pratiquants en amont de la séance, les jours précédents et le jour même continue à être important et nécessite un investissement fort du référent Sport et un soutien de ses collègues. Valentin trouve intéressant que des collègues d'autres dispositifs viennent régulièrement sur les séances et s'impliquent sur le projet.
- Comme en 2019, Valentin continue de trouver le projet pertinent dans le cadre de l'accompagnement global proposé aux résidents. Le fait de mélanger de plus en plus les dispositifs est un réel avantage pour les résidents et les travailleurs sociaux qui peuvent faire ainsi des liens transversaux. L'équipe de Chauny souhaite donc continuer à participer au projet en 2021.

b) Essômes-sur-Marne

| Organisation générale | |
|---|---|
| Associations d'hébergement impliquées | Coallia |
| Nombre de places d'hébergement Dispositifs | 183 CHRS : 30 / CHU : 57 / FVV : 8 / Asile : 83 / ALT : 5 |
| Référent Sport | Sophie Cartier - Mohamed El Kihel - Audrey Durmarque |
| Educateur sportif - Association | Mathieu BERGEOT - CD Ufolep 02 |
| Créneau de pratique | Mercredi de 14h30 à 16h - Salle polyvalente d'Essômes-sur-Marne |
| Réunions de suivi | 3 |

| Activités physiques et sportives | |
|---|---|
| Date de la 1 ^{ère} séance | 08/01/2020 |
| Nombre de séances réalisées | 17 |
| - Pré-confinement (Janv. - Mars) | 6 |
| - Post-confinement (Juin - Juillet) | 5 |
| - Rentrée 2020 (Sept. - Oct.) | 6 |
| Séances annulées (Covid-19) | 19 |
| Activités physiques et sportives pratiquées | Randonnée, Basket-ball, Sarbacane, Football, Ufolépiades. |

| Participation des résidents | |
|-------------------------------------|--|
| Pratiquants uniques (hommes/femmes) | 59 (h : 52 / f : 7) |
| Pratiquants par dispositif | CHRS : 4 / CHU : 28 / FVV : 0 / Asile : 26 / ALT : 1 |
| Age moyen | 29 ans |
| Pratiquants par séance | 8 |
| Séances par pratiquants | 3 |
| Régularité de la pratique | 1 séance sur 2 |
| Nombre de participations | 143 |

Bilan :

- Les séances ont pu démarrer rapidement grâce à la mise à disposition de la salle polyvalente d'Essômes-sur-Marne comme en 2019. La salle n'est pas équipée d'équipements sportifs mais permet de réaliser un grand nombre d'activités. De plus, elle est idéalement placée à côté d'espaces extérieurs de pratique en herbe et en dur ainsi que de chemins de randonnée.
- La bonne dynamique de participation des résidents et travailleurs sociaux de la fin de l'année 2019, après des réajustements organisationnels, a été maintenue de janvier à mars. Les groupes étaient importants avec 13 pratiquants en moyenne mélangeant des résidents des pôles insertion, urgence et asile dans un bel équilibre.

- Afin de répondre à une demande forte, Mathieu a proposé un cycle football adapté au début de l'année. Ce cycle a bien fonctionné et n'a pas semblé être exclu pour les résidents éloignés de la pratique.
- De plus, la demande a été faite à Mathieu d'annoncer à l'avance l'activité qui sera proposée sous forme d'un cycle de trois séances afin de la communiquer aux résidents.
- L'ambiance sur les séances a toujours été considérée comme bonne ou très bonne par les encadrants.
- Pour le cycle de déconfinement de juin-juillet, Mathieu a proposé des randonnées pédestres agrémentées de footing dans les alentours d'Essômes-sur-Marne. Ces séances régulières ont réuni des groupes de cinq pratiquants en moyenne. Elles ont été des moments d'échanges très importants après la période exceptionnelle que tout le monde venait de traverser.
- Pour le cycle de la rentrée, la pratique s'est déroulée au City stade à côté de la salle polyvalente. Cela a permis de pratiquer du basketball et du football. Ces 6 séances ont réuni sept pratiquants en moyenne, et tous les dispositifs étaient représentés.
- Au cours de l'année, c'est Sophie Cartier, CESF au pôle Insertion, qui est devenue l'unique référente Sport. Les équipes des dispositifs de l'asile ont décidé de ne plus avoir la présence d'un travailleur social les séances. Malgré tout le projet continue de leur permettre de venir pratiquer avec le groupe accompagné par Sophie.
- Un travail d'association de la pension de famille était en cours à la fin de l'année 2020. Il n'a pour le moment pas abouti mais les travailleurs sociaux et résidents semblent motivés pour intégrer le projet.
- L'année 2020 a donc confirmé la bonne fin d'année 2019 malgré le confinement. Le fonctionnement est bien ancré dans la vie du centre. Sophie trouve la participation des résidents et la sienne très pertinente dans le cadre de l'accompagnement global des résidents. Sophie et sa direction sont donc motivés pour continuer à participer activement au projet en 2021.

c) Hirson

| Organisation générale | |
|---|--|
| Associations d'hébergement impliquées | Accueil et promotion |
| Nombre de places d'hébergement Dispositifs | 100 CHRS : 20 / CHU : 12 / PF : 44 / Stab : 4 / Asile : 10 / FVV : 10 |
| Référent Sport | Virginie Gard - Frédéric Armand |
| Educateur sportif - Association | Multiples - Thierache Sport Nature (TSN) |
| Créneau de pratique | Mardi de 15h30 à 17h - TSN Blangy |
| Réunions de suivi | 3 |

| Activités physiques et sportives | |
|--|-------------------------------------|
| Date de la 1^{ère} séance | 07/01/2020 |
| Nombre de séances réalisées | 13 |
| - Pré-confinement (Janv. - Mars) | 8 |
| - Post-confinement (Juin - Juillet) | 0 |
| - Rentrée 2020 (Sept. - Oct.) | 5 |
| Séances annulées (Covid-19) | 23 |
| APS | Escalade, Tir à l'arc, Géocatching. |

| Participation des résidents | |
|--|--|
| Pratiquants uniques (hommes/femmes) | 26 (h : 15 / f : 11) |
| Pratiquants par dispositif | CHRS : 8 / CHU : 2 / PF : 3 / Stab : 1 / FVV : 6 / Asile : 6 |
| Age moyen | 25 ans |
| Pratiquants par séance | 9 |
| Séances par pratiquants | 5,5 |
| Régularité de la pratique | 3 séances sur 4 |
| Nombre de participations | 113 |

Bilan :

- A Hirson, le projet s'inscrit dans la continuité de l'année 2019. Le changement principal a concerné le référent Sport qui n'est plus Frédéric Armand mais Virginie Gard.
- Le cadre de pratique reste idéal à TSN pour les pratiquants. Il permet de faire des activités rares comme le canoë, l'escalade en intérieur, le tir à l'arc, le VTT et le Géocatching.
- De janvier à mars, un grand cycle d'escalade a été proposé. C'est la première fois qu'un cycle aussi long été mis en œuvre. Cela correspondait à un test réalisé à Hirson. En effet, pour la première fois depuis le début du projet, un grand nombre de femmes avec des enfants étaient hébergées au centre, notamment en Foyer pour Femmes Victimes de

Violence (FVV). Il a alors été proposé de tester des séances parents-enfants car les femmes ne semblaient pas vouloir venir sans leurs enfants. Cela ne correspondait pas aux objectifs du projet mais si ce test permettait d'inciter les femmes à la pratique, cela pouvait être intéressant. Il a donc été décidé de réaliser ce cycle uniquement, en veillant à ce que la participation des enfants permette la participation des parents et ne bloque pas la participation des adultes venant seuls aux séances. Le premier confinement national a mis fin à l'expérience. A la reprise en septembre, la composition du centre avait changé, la question n'était plus d'actualité.

- Les séances du cycle d'escalade ont réuni jusqu'à 9 pratiquants en comptant les enfants.
- Accueil et Promotion a décidé de ne pas reprendre les séances lors de la période de déconfinement en juin-juillet.
- En septembre, une dynamique similaire à l'année 2019 s'est réenclenchée avec la participation de sept résidents en moyenne. Tous les dispositifs étaient représentés. La reprise s'est faite autour du géocaching en forêt et du tir à l'arc en extérieur.
- Un résident de 54 ans et une résidente de 21 ans en pension de famille ont effectué respectivement leurs 37ème et 33ème séances en octobre 2020. Les séances sont des moments importants dans leur semaine.
- L'ambiance a été considérée comme bonne ou très bonne toute l'année par les encadrants.
- La relation avec les éducateurs sportifs de TSN continue à être très bonne. Cet élément est important à relever particulièrement à Hirson puisque c'est la seule ville où les éducateurs sportifs ne sont pas toujours les mêmes chaque mardi. L'accueil et l'accompagnement y est toujours très bien réalisé et les séances de qualité.
- Virginie qui a pris le relai dans l'accompagnement des groupes de résidents trouve du sens dans cette activité régulière. Cela permet de créer une relation différente avec les résidents et de mélanger les dispositifs. C'est un levier intéressant d'accompagnement qu'elle et la direction souhaite continuer à faire vivre pour l'année 2021.

d) Laon

| Organisation générale | |
|---|--|
| Associations d'hébergement impliquées | Coallia |
| Nombre de places d'hébergement Dispositifs | 108 CHRS : 38 / CHU : 62 / Stab : 8 |
| Référents Sports | Julien SAGOT (Insertion), Fabrice PALANCHIER (Urgence) |
| Educateur sportif - Association | Mathieu DAVID - Sport Education 02 |
| Créneau de pratique | Mercredi de 18h30 à 20 - Gymnase du Lycée Daubié |
| Réunions de suivi | 4 |

| Activités physiques et sportives | |
|---|--|
| Date de la 1 ^{ère} séance | 08/01/2020 |
| Nombre de séances réalisées | 16 |
| - Pré-confinement (Janv. - Mars) | 6 |
| - Post-confinement (Juin - Juillet) | 3 |
| - Rentrée 2020 (Sept. - Oct.) | 7 |
| Séances annulées (Covid-19) | 19 |
| Activités physiques et sportives pratiquées | Circuit training, Course à pied, Basket-ball, Randonnée, Football. |

| Participation des résidents | |
|-------------------------------------|---|
| Pratiquants uniques (hommes/femmes) | 48 (h : 43 / f : 5) |
| Pratiquants par dispositif | CHRS : 23 / CHU : 21 / Stab : 3 / ALT : 1 |
| Age moyen | 27 ans |
| Pratiquants par séance | 8 |
| Séances par pratiquants | 4 |
| Régularité de la pratique | 2 séances sur 3 |
| Nombre de participations | 121 |

Bilan :

- Dans la continuité de l'année 2019, les séances ont eu lieu dans le gymnase du lycée Daubié dans des conditions optimales.
- Le cycle de janvier à mars est parti sur un rythme soutenu avec 12 pratiquants en moyenne sur les séances et un pic à 16 pratiquants en février.
- Les séances étaient coupées en deux, avec une partie de circuit training et l'autre de badminton. Ce mode de fonctionnement est très apprécié car il permet de satisfaire des pratiquants aux attentes parfois différentes. De plus des pratiquants venus pour le renforcement musculaire pouvaient finalement prendre aussi goût au badminton. Ce format semble intéressant à reconduire.

- Le cycle du déconfinement en juin-juillet a permis de faire 4 séances de randonnée à Laon et dans ses alentours. Pour des raisons diverses les séances n'ont pas été régulières. Malgré la bonne ambiance sur les séances ce cycle n'a pas rencontré le succès escompté. Malgré tout il a permis de conserver un lien précieux avec les résidents les plus motivés par l'activité.
- Le cycle de la rentrée de septembre-octobre a permis de retrouver un fonctionnement plus habituel. Les séances ont eu lieu dans les différents city stade de la ville afin de les faire découvrir aux résidents. C'est ensuite sur le city stade de la ZAC que les séances se sont maintenues. Les séances étaient centrées sur la pratique du basketball et du football.
- Sur ce cycle un noyau de pratiquants du CHRS a été de retour, dans la continuité de l'année 2019. Deux résidents ont dépassé les 20 séances et un résident atteint maintenant les 35 séances sur le projet (avec 92% de présence). C'est le signe que les séances sont un repère important dans la semaine de certains résidents et un vecteur de socialisation pour d'autres. Ces résidents s'organisent pour venir malgré les évolutions de leur parcours professionnel depuis leurs premières participations. Julien note de nombreux changements importants dans l'épanouissement de certains résidents, pour qui le sport a été un point d'appui à la fois d'un point de vue individuel mais aussi dans la relation avec les éducateurs spécialisés.
- La participation des dispositifs de l'urgence a été plus variable cette année avec une rotation importante des travailleurs sociaux référents du projet et des personnes accueillies moins stables et donc plus difficiles à mobiliser.
- Sur le dernier cycle, c'est maintenant Fabrice Palanchier (accueil d'urgence) qui est le référent Sport principal pour l'ensemble des dispositifs de Coallia Laon. Ce repositionnement fait suite à des échanges entre la direction départementale de Coallia et la coordination du projet. Il s'agissait de trouver un point d'équilibre entre l'exigence du projet qui implique une participation obligatoire aux séances du référent Sport et des emplois du temps chargés pour les travailleurs sociaux.
- L'ambiance sur les séances a été considérée comme bonne ou très bonne pendant toute l'année.
- L'appropriation du projet par les équipes de travailleurs sociaux de Laon continue d'être très importante. Le pôle insertion réalise des bilans collectifs et individuels de chaque séance qui viennent compléter les bilans de Mathieu David. Cela permet de mettre en perspective la participation aux séances dans l'accompagnement social global des résidents. C'est un outil précieux.
- Les référents Sport et les directions sont unanimes pour dire qu'il est pertinent de continuer à participer aux séances hebdomadaires en 2021

e) Saint Quentin

| Organisation générale | |
|---|---|
| Associations d'hébergement impliquées | Accueil et promotion |
| Nombre de places d'hébergement Dispositifs | 140 CHRS : 30 / CHU : 15 / FVV : 10 / FJT : 30 / PF : 50 / ALT : 5 |
| Référent Sport | Anita THEREZIEN |
| Educateur sportif - Association | Sonia DIOUANI - ALM Sport Formation |
| Créneau de pratique | Jeudi de 20h à 21h30 - Gymnase Schuman, Stade Marcel Bienfait et Gymnase Anne Franck |
| Réunions de suivi | 2 |

| Activités physiques et sportives | |
|--|--|
| Date de la 1 ^{ère} séance | 09/01/2020 |
| Nombre de séances réalisées | 14 |
| - Pré-confinement (Janv. - Mars) | 7 |
| - Post-confinement (Juin - Juillet) | 0 |
| - Rentrée 2020 (Sept. - Oct.) | 7 |
| Séances annulées (Covid-19) | 21 |
| Activités physiques et sportives pratiquées | Volley, Sarbacane, Renforcement musculaire, Circuit training, Basket-ball, Randonnée, Futsal/football, Athlétisme, Ultimate, Baseball. |

| Participation des résidents | |
|-------------------------------------|---|
| Pratiquants uniques (hommes/femmes) | 46 (h : 36 / f : 10) |
| Pratiquants par dispositif | CHRS : 15 / CHU : 6 / FVV : 0 / PF : 12 / FJT : 13 / ALT : 0 |
| Age moyen | 33 ans |
| Pratiquants par séance | 9 |
| Séances par pratiquants | 5 |
| Régularité de la pratique | 2 séances sur 3 |
| Nombre de participations | 128 |

Bilan :

- En 2020, les activités ont démarré à nouveau dans le gymnase Robert Schuman mis à disposition par la commune. Ce gymnase est trop petit pour les séances. C'est pourquoi des démarches ont permis d'obtenir un créneau à partir de septembre 2020 dans le gymnase Anne Franck mis à disposition par l'agglomération du Saint Quentinois. Ce gymnase permettra d'élargir la palette des sports réalisables sur les séances.
- Les sept séances du cycle janvier-mars ont permis à 11 résidents de pratiquer ensemble en moyenne. L'année a donc démarré sur un rythme important pour des résidents venant principalement des dispositifs CHRS et FJT.

- Accueil et Promotion a décidé de ne pas pratiquer pour le cycle de dé-confinement de juin-juillet.
- Le cycle de septembre-octobre, malgré les contraintes, était très attendu par les résidents habitués aux séances. Cinq résidents ont en effet participé à plus de 20 séances depuis leurs arrivées. Le cycle a eu lieu sur le stade de football stabilisé Marcel Bienfait. Il a permis de découvrir le baseball et l'Ultimate Frisbee. Les deux activités ont été appréciées.
- Ce cycle a été l'occasion de mettre en œuvre la volonté exprimée en début d'année d'associer plus directement les équipes des pensions de famille. Dès le début du cycle tous les travailleurs sociaux des différents dispositifs ont été invités à participer à une séance de découverte. Cela a été un déclencheur puisque depuis cette séance, une animatrice de la pension de famille accompagne activement un groupe de résidents à chaque séance.
- Comme convenu en 2019, il est important de noter que les équipes de Saint-Quentin ont trouvé une organisation intéressante pour le portage du projet inter-dispositifs. En effet, les travailleurs sociaux de chaque dispositif sont de vrais relais pour Anita. De nombreux travailleurs sociaux assurent le transport et participent aux séances en plus de mobiliser les résidents. Il est important de noter que très souvent les stagiaires ou services civiques dans les équipes ont une partie de leur mission dédiée à la communication auprès des résidents.
- Un homme de 54 ans a participé à plus de 80% des séances proposées cette année (68 séances depuis le début du projet). Pour cette homme les séances sont un moment important dans la semaine. Les séances semblent contribuer à l'éloigner de son addiction à l'alcool en lui permettant de faire des rencontres positives.
- Le groupe de Saint-Quentin reste constitué d'un noyau de pratiquants réguliers particulièrement important comme l'année dernière. La rotation moins régulière des pratiquants oriente les séances plutôt vers un espace où ils se sentent appartenir à un groupe, un espace où ils sont contents de venir se retrouver pour pratiquer ensemble et échanger.
- La mixité d'âge et de sexe du fait de la participation active du FJT se passe toujours aussi bien sur les séances. Les jeunes travailleurs étrangers semblent prendre particulièrement goût aux activités proposées. Cela leur permet de découvrir une partie de notre culture et de faire des rencontres.
- Les femmes pratiquantes sont moins nombreuses que l'année dernière en proportion mais elles constituent un noyau d'habituées.
- Les activités variées et adaptées proposées par Sonia sous forme de mini-cycles de trois séances découvertes ont été appréciées.
- Sonia a proposé des séances de quizz sport santé courant décembre dans les centres d'hébergements de Saint-Quentin. L'objectif étant de maintenir le lien avec les centres, avec les résidents et de mobiliser d'autres personnes malgré le contexte sanitaire. Ces actions seront réinvesties en janvier si la situation sanitaire se n'améliore pas.
- Anita, ses collègues impliqués et la direction continuent d'être convaincu de l'intérêt que représente l'investissement en temps pour permettre aux résidents de s'épanouir dans les activités proposées. Tout le monde est d'accord pour continuer à participer au projet en 2021.

f) Soissons

| Organisation générale | |
|---|---|
| Associations d'hébergement impliquées | Fondation Diaconesses de Reuilly, Amsam, Coallia |
| Nombre de places d'hébergement Dispositifs | 161 CHRS : 43 / CHU : 106 / PF : 12 |
| Référents Sports | Christèle TUR, Elodie HAYE, Christophe HERVILLARD, Claire BONVALLET |
| Educateur sportif - Association | Mathieu BERGEOT - CD Ufolep 02 |
| Créneau de pratique | Jeudi de 14h à 15h30 - Centre social de Presles |
| Réunions de suivi | 4 |

| Activités physiques et sportives | |
|---|---|
| Date de la 1 ^{ère} séance | 09/01/2020 |
| Nombre de séances réalisées | 17 |
| - Pré-confinement (Janv. - Mars) | 7 |
| - Post-confinement (Juin - Juillet) | 4 |
| - Rentrée 2020 (Sept. - Oct.) | 6 |
| Séances annulées (Covid-19) | 21 |
| Activités physiques et sportives pratiquées | Tchoukball, Randonnée, Course d'orientation, Basketball, Football, Ufolépiades, Ultimate. |

| Participation des résidents | |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| Pratiquants (hommes/femmes) | uniques 35 (h : 26 / f : 9) |
| Pratiquants par dispositif | CHRS : 4 / CHU : 26 / PF : 5 |
| Age moyen | 33 ans |
| Pratiquants par séance | 6 |
| Séances par pratiquants | 5 |
| Régularité de la pratique | 2 séances sur 3 |
| Nombre de participations | 104 |

Bilan :

- Les séances ont continué sur la même dynamique qu'en 2019. L'ambiance a été décrite comme bonne ou très bonne sur l'ensemble des séances par les encadrants.
- Le lieu de pratique est resté la salle de sport du centre social de Presles entre janvier et mars. Elle reste trop petite pour les activités proposées. C'est pourquoi, comme depuis le début du projet, des démarches ont été effectuées pour trouver un autre lieu de pratique. Depuis la rentrée de septembre, il est maintenant possible de pratiquer dans la salle de lutte de la ville de Belleu. Pour le moment, elle n'a pas été utilisée à cause du second confinement national.

- Malgré le contexte sanitaire, 17 séances ont pu avoir lieu, soit autant qu'en 2018. Cela a permis à 35 pratiquants différents de participer. Les activités proposées par Mathieu sous forme de mini cycles de découverte continuent à susciter l'adhésion.
- Le déconfinement a permis de proposer un cycle de randonnée dans les villages proches de Soissons. Ces quatre séances ont été appréciées par les résidents et encadrants car elles ont permis de reprendre une activité après le premier confinement national. Elles ont permis la découverte de sentiers de randonnée et de lieux historiques proche du bassin de vie des résidents.
- La reprise à la rentrée de septembre s'est faite au city stade Saint Waast autour du basketball principalement. Les séances étaient toutes constituées du maximum de pratiquants possible par rapport à la jauge à 10 fixées dans le cadre du protocole de reprise.
- Soissons est la ville qui réunit le plus d'associations différentes sur un même créneau. Cela a continué à très bien fonctionner puisque sur l'ensemble des séances la moitié des pratiquants venaient de l'Amsam et l'autre de la Fondation Diaconesses. L'année a été marquée par les difficultés rencontrées par l'équipe de Coallia pour assurer une présence régulière aux séances. Cela s'explique par des personnes accueillies pas toujours en demande ou disponible pour les séances hebdomadaires mais aussi par une organisation interne ne permettant pas à Claire d'accorder le temps nécessaire à l'accompagnement que nécessite la participation au projet.
- Les séances réunissent un public de plus en plus hétérogène avec une proportion de femmes en constante évolution depuis le début du projet (13% en 2018, 21% en 2019 et 26% en 2020).
- La répartition des âges confirme aussi cette remarque avec un équilibre de plus en plus fort entre les trois classes d'âge des pratiquants en 2020 (43% de 18 à 30 ans, 31% de 31 à 45 ans et 20% de 46 à 62 ans). Cela est très bien accueilli sur les séances avec un respect des pratiquants plus jeunes pour les niveaux variables des pratiquants les plus anciens. Cela demande une attention particulière dans la préparation des séances pour Mathieu. L'idée étant de satisfaire les attentes de tous les pratiquants sans en mettre certains en difficulté et d'autres en sous activités.
- Cette année particulière faite d'arrêts successifs n'a pas altéré l'implication des référents Sport dans le projet. Au contraire, des discussions régulières ont été maintenues pendant toutes les périodes pour trouver des manières de maintenir ou reprendre les activités. Cela s'est toujours appuyé sur la demande des résidents et sur le fait que les équipes continuent d'être convaincues des intérêts multiples de la participation régulière aux séances pour les pratiquants et pour le travail social. Les périodes de confinement ont été des périodes difficiles pour le travail social, le fait que le projet puisse reprendre à chaque déconfinement en respectant l'équilibre entre la volonté de pratiquer et les mesures de prévention a été une source de satisfaction.
- Les référents Sports des différentes structures restent donc motivés pour continuer à faire vivre cette espace de pratique et de médiation en 2021.

| Organisation générale | |
|--|--|
| Associations d'hébergement impliquées | Fondation Diaconesses de Reuilly |
| Nombre de places d'hébergement Dispositifs | 130 CHRS : 31 / CHU : 15 / PF : 24 / Asile : 60 |
| Référent Sport | Adil LHADI - Myriam EL GHALI |
| Educateur sportif - Association | Mathieu BERGEOT - CD Ufolep 02 |
| Créneau de pratique | Jeudi de 16h30 à 18h - Salle de sport de l'APEI des 2 vallées à Coyolles |
| Réunions de suivi | 3 |

| Activités physiques et sportives | |
|-------------------------------------|--|
| Date de la 1 ^{ère} séance | 09/01/2020 |
| Nombre de séances réalisées | 13 |
| - Pré-confinement (Janv. - Mars) | 5 |
| - Post-confinement (Juin - Juillet) | 4 |
| - Rentrée 2020 (Sept. - Oct.) | 4 |
| Séances annulées (Covid-19) | 21 |
| APS | Bum-ball, Randonnée, Basket-ball, Ufolépiades. |

| Participation des résidents | |
|-------------------------------------|---|
| Pratiquants uniques (hommes/femmes) | 21 (h : 16 / f : 5) |
| Pratiquants par dispositif | CHRS : 7 / CHU : 8 / PF : 0 / Asile : 6 |
| Age moyen | 28 ans |
| Pratiquants par séance | 6 |
| Séances par pratiquants | 4 |
| Régularité de la pratique | 1 séance sur 2 |
| Nombre de participations | 73 |

Bilan :

- Comme en 2019, les séances de janvier à mars 2020 ont eu lieu dans la salle de sport de l'IME de l'APEI des 2 vallées à Coyolles. Ces séances ont permis de pratiquer le basketball, le bumball et la sarbacane. L'ambiance y a été considérée comme bonne ou très bonne par les encadrants.
- Les séances du début de l'année ont réuni 7 pratiquants en moyenne. Il est intéressant de noter que la moitié du groupe était régulièrement composé d'un noyau de résidents ayant déjà pratiqués sur de nombreuses séances en 2019.

- Malgré une année en dents de scie à cause de la pandémie, 13 séances ont pu avoir lieu en 2020 (11 en 2018, 21 en 2019) permettant à 21 pratiquants dont 5 femmes de venir partager des moments sportifs.
- Le cycle de déconfinement en juin et juillet a permis de proposer quatre randonnées dans les environs de Villers-Cotterêts aux résidents. Elles ont été appréciées par les quatre pratiquants en moyenne qui y ont participés.
- La reprise à la rentrée de septembre s'est faite au city stade proche de l'école maternelle Jean Zay. Cette reprise en extérieur a permis de réaliser un cycle de basketball apprécié des 6 résidents qui s'y retrouvaient en moyenne.
- On peut noter qu'un travail avait été réalisé pour associer la pension de famille en 2019 mais que les résidents de ce dispositif n'ont pas pratiqué cette année. Au-delà de cela la mixité des pratiquants et les différentes situations que cela recoupe sont sources de richesse sur les séances.
- Depuis cette année, Myriam El Ghali, animatrice socio-éducative, a rejoint le projet. Myriam fonctionne en binôme avec Adil. L'organisation est bonne et permet d'assurer la présence d'un travailleur social à chaque séance.
- Les encadrants sont convaincus de la pertinence des activités proposées malgré une année marquée par des arrêts fréquents à cause du Covid-19. Les séances sont un repère pour de nombreux résidents réguliers et source d'intégration pour les nouveaux résidents.
- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2021.

5) Mécanismes en jeu autour et pendant les séances : Une séance, trois espaces

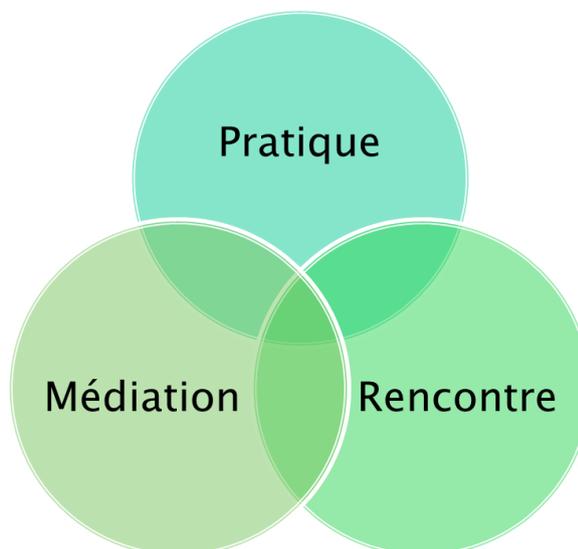
L'année 2020 a été marquée par des mesures sanitaires qui ont restreint la pratique des activités physiques et sportives pendant plusieurs mois. Cela a donc atteint le cœur du projet. Malgré cela plus de 100 séances ont pu se tenir sous forme de trois cycles de pratique ayant permis à plus de 260 résidents de pratiquer dans les sept villes du projet. Ces cycles ont confirmé l'analyse de l'effet des séances qui avait été proposée en 2018 et affinée en 2019.

On peut ajouter à cela, qu'en 2020, la reprise des séances dans quatre villes après le premier confinement national ou à la rentrée pour toutes les villes a joué un rôle important. Cela a en effet permis de proposer aux résidents une activité collective permettant à la fois de « prendre l'air » et de renouer des contacts sociaux. Deux aspects qui ont été réduit au strict minimum, voir à néant, pendant les confinements et dont les effets physiques, mentaux et sociaux sur les résidents ont été négatifs. Il est intéressant de noter que les pratiquants se tenaient régulièrement informé de la potentiel reprise des activités physiques et sportives, ce qui confirme que les séances étaient ancrées dans la vie des centres.

Au-delà de la pandémie, l'année 2020 a donc confirmé l'analyse qui avait été proposée précédemment pour décrire les effets des séances hebdomadaires dans les centres du département sur la base des échanges réguliers avec tous les acteurs du projet, de croisements avec des publications scientifiques et d'observations sur le terrain.

Afin de décrire la complexité des enjeux et des mécanismes à l'œuvre lors des séances et de l'ensemble de l'accompagnement mis en place autour de celles-ci pour favoriser la pratique, il est proposé de les décrire par l'enchevêtrement de 3 espaces au sein même d'une séance :

- Un espace de pratique ;
- Un espace de rencontre ;
- Un espace de médiation.

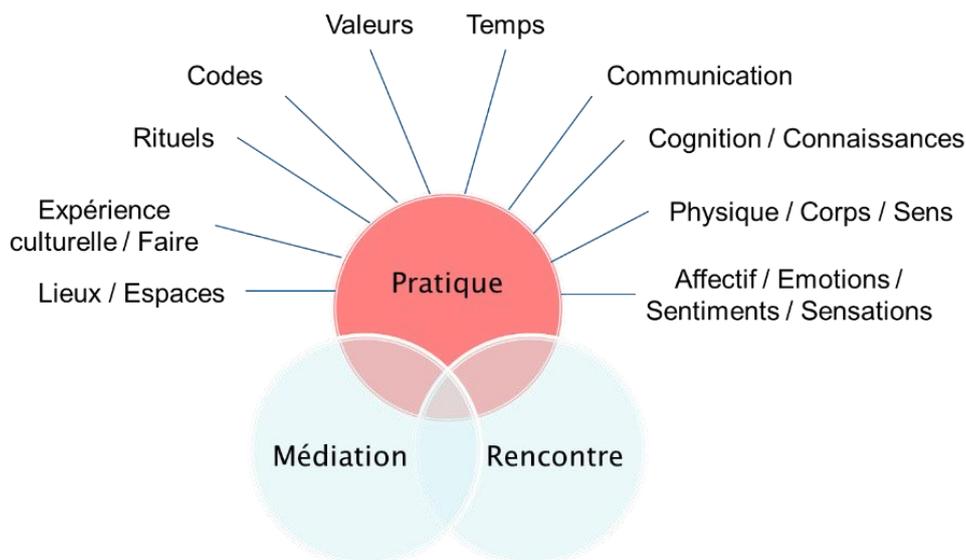


Dans un premier temps, cette manière de rendre compte des effets du projet semble plus complète qu'une approche strictement individuelle que nous développerons tout de même ensuite. Cela met en évidence les manières dont peuvent se vivre les séances en présentant chaque espace, à la fois comme un lieu à investir par l'ensemble des pratiquants (résidents et travailleurs sociaux) et à la fois comme une source potentielle d'effets collectifs et individuels.

Il reste tout de même important de rappeler que l'objectif principal du projet est de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive en garantissant le cadre de pratique le plus favorable à celle-ci. Il s'agit donc de permettre aux résidents de « faire du sport pour le plaisir comme une fin en soi ». C'est à cette première condition, grâce aux rencontres et échanges générés par la pratique, que les résidents pratiquants pourront définir leurs propres objectifs individuels.

Ce positionnement est déterminant car il part du principe que le projet n'est pas là pour corriger des difficultés individuelles qui seraient la cause de la situation des résidents. Il est important d'éviter les choix d'objectifs ou choix pédagogiques qui pourraient induire une individualisation de problèmes sociaux. Toutefois, les situations de pauvreté et d'exclusion que vivent les résidents ont pour conséquence de générer un certains nombres de difficultés individuelles objectives. Le présent rapport propose donc d'analyser comment la participation aux séances comme une fin en soi peut malgré tout avoir des effets bénéfiques sur les conséquences physiques, mentales et sociales de la situation des pratiquants, conséquences qui viennent souvent amplifier les difficultés d'inclusion sociale à court, moyen et long terme en fonction des parcours individuels.

a) Espace de pratique



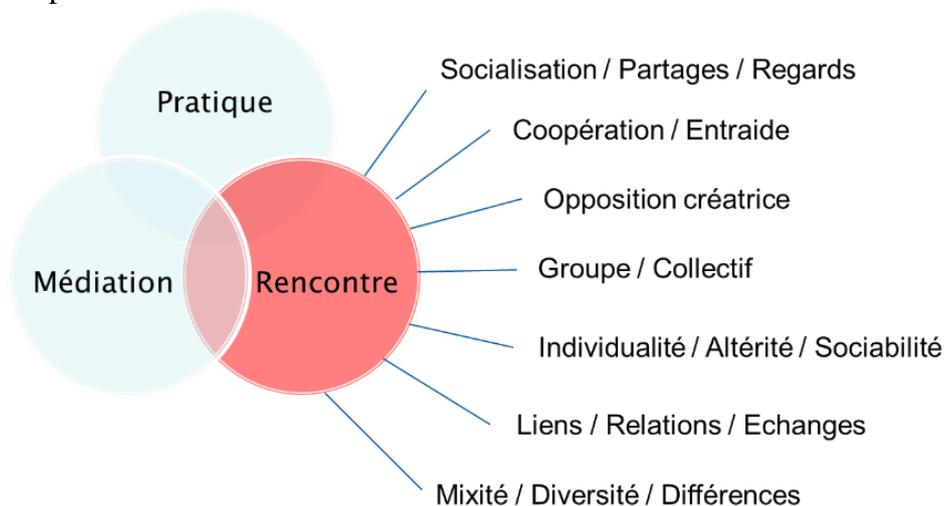
La séance est un espace de pratique physique qui met le corps en mouvement en sollicitant les sens, les capacités cognitives et en induisant des émotions, des sentiments et des sensations.

Il s'agit d'une pratique dans le domaine du « faire » et de l'action, une activité engageante. La séance est un espace de découverte d'une activité culturelle populaire, le sport, avec les codes, les rituels et les valeurs qui y sont associés dans notre société et qui peuvent y être projetées par les pratiquants.

Les séances se déroulent de manière planifiées et régulières dans des lieux adaptés à la pratique. Cela permet un rapport à l'environnement, au temps et à l'espace entendu de manière localisé (déplacement du corps dans le gymnase) et plus générale (mobilité dans la ville, accès à un lieu spécifique).

Ces différents éléments mis en mouvement autour et pendant les séances génèrent des interactions variées avec des domaines de la vie quotidienne. Cela favorise l'inclusion des pratiquants en développant leur autonomie dans ses dimensions physiques, psycho-sociales et politiques. La pratique permet de provoquer des expériences autour de domaines aussi variés que l'accès garanti à une activité culturelle commune, la mobilité, l'hygiène, la santé, la communication, la gestion des émotions, la confiance en soi, l'estime de soi, la projection et l'organisation personnelle.

b) Espace de rencontre



La séance est aussi un espace de rencontre car elle induit des échanges avec un groupe de personnes qui se réunit régulièrement autour d'une même activité. Cette instance de socialisation secondaire, comme peut l'être un club de sport, développe le sentiment d'appartenance à un groupe et génèrent des interactions et des liens avec des personnes au vécu similaire et/ou totalement différent.

Cela permet de rompre temporairement mais régulièrement un isolement social puissant facteur de démobilité personnelle qui peut à son tour affecter d'autres dimensions comme la santé physique (inactivité/sédentarité) et l'estime de soi. Cela provoque une dynamique négative que la participation aux séances peut contribuer à atténuer voir à inverser lorsque cette pratique s'inscrit dans une approche globale de l'accompagnement individualisé des personnes hébergées.

Le fait de venir pratiquer une activité en groupe nécessite un accompagnement important sur la gestion du regard des autres. De manière générale, on notera une bienveillance très forte des pratiquants entre eux, avec de puissants élans de solidarité et d'entraide dans les moments de pratique difficiles.

La spécificité de la pratique sportive, dans la plupart des activités que nous proposons, est qu'elle nécessite à la fois de coopérer et de s'opposer lorsque deux équipes jouent l'une contre l'autre.

Voici un extrait de la charte « Fais-nous Rêver » de l'Agence pour l'Education par le Sport qui illustre bien cette dimension du projet :

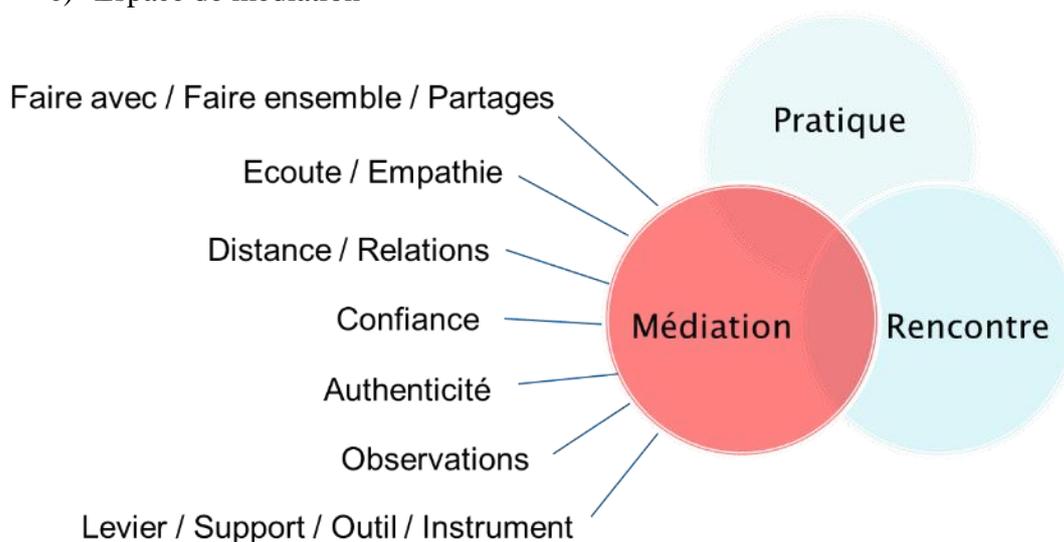
« Parce que l'être humain cherche à exprimer son individualité, il est naturel qu'il puisse s'opposer. Mais la rivalité doit être maîtrisée pour devenir féconde et non destructrice.

Dans le sport que nous défendons, le jeu prime sur l'enjeu. Ainsi, le sport met en avant le plaisir de l'entraînement et de la pratique en commun, qui transforme l'adversaire en partenaire de jeu, la rivalité en amitié et l'opposition en une occasion de progresser ensemble. Cela passe par l'application d'une éthique dans la relation à toutes les parties prenantes d'un terrain de jeu.

La compétition sportive engage d'abord la personne avec elle-même, en introduisant la notion de performance relative au regard de l'effort consenti. Elle permet de faire l'apprentissage du devenir humain, sachant accepter et vivre aussi bien la victoire que la défaite. Elle peut mettre en scène des tensions existantes hors de la sphère sportive pour devenir un support de médiation. »

La séance comme espace de rencontre, de sociabilité est une analyse partagée par les acteurs du projet qui observent des publics très différents tisser des liens sur les séances. Liens que l'hébergement dans les centres ne favorise pas toujours. Cela peut être pour des raisons aussi simple que l'éloignement de certains centres entre eux, le fait que les activités inter-dispositifs ne sont pas toujours la norme, qu'il peut y avoir de la méfiance face à l'inconnu de certains publics entre eux ou tout simplement que les occasions ne se présentent pas. Les séances sont donc un prétexte intéressant pour que la mixité et la diversité des personnes accueillies soient une richesse dans la vie des centres. Cela peut être source de questionnements sur l'identité de chacun en faisant l'expérience de l'altérité.

c) Espace de médiation



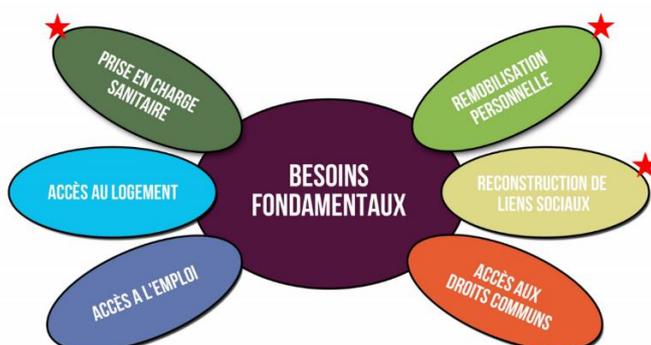
La séance et son environnement, sont un espace de médiation. La pratique permet aux travailleurs sociaux et aux résidents pratiquants de créer une relation différente de celle du quotidien au centre, fait d'accompagnement social et administratif.

Le partage d'une activité commune, au même niveau, modifie temporairement la distance nécessaire à l'accompagnement social. Il s'agit alors d'être dans le « faire avec », le « faire ensemble » qui permet de créer un lien de confiance différent, d'entrer en relation différemment. Ce moment de partage d'une situation de vie commune, permet au travailleur social et au résident pratiquant de travailler ensemble sur des difficultés ou des points de force que la pratique aurait soulignés.

Joseph Rouzel, dans son livre « Le travail d'éducateur spécialisé, éthique et pratique », résume bien cette notion d'espace de médiation ou d'activité support :

« Cet espace, avant tout espace de rencontre et de partage d'une activité, permet à l'éducateur de mettre en œuvre la finalité de l'action éducative qui vise toujours, quelles qu'en soient les modalités, l'appropriation par la personne de son espace corporel, psychique, social et relationnel. Cette appropriation ne se fait pas dans un discours, une leçon, un passage d'informations, elle s'établit en relation, dans la rencontre. »

Le schéma ci-dessous vient renforcer ce constat fait par les acteurs du projet en présentant les différents besoins fondamentaux des personnes en situation d'exclusion sociale accueillies dans les différents dispositifs. Ces besoins fondamentaux sont la priorité de l'accompagnement par les travailleurs sociaux.



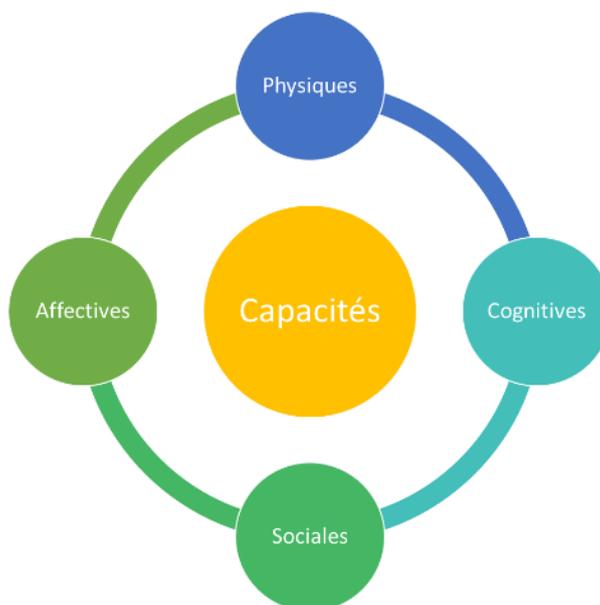
L'ensemble du bilan tend à appuyer le fait que la participation aux séances permet directement ou indirectement, à son niveau, de contribuer à répondre à trois de ses besoins :

- La prise en charge sanitaire ;
- La remobilisation personnelle ;
- Et la reconstruction des liens sociaux.

6) Les capacités individuelles développées chez les pratiquants et les effets sur la santé

L'analyse de l'ensemble des outils de suivi (bilans de séances, feuilles de présence), les échanges au cours des réunions techniques, les observations lors de la participation aux séances et les échanges individuels avec des pratiquants ont permis de proposer l'analyse générale des effets des séances présentée ci-dessus.

Différents enjeux se chevauchent donc sur une séance en fonction des personnes qui s'y retrouvent. Sur la même base qu'en 2019, nous proposons malgré tout de faire un focus sur la dimension individuelle des effets de la pratique car elle permet de mobiliser les capacités principales suivantes pour chaque pratiquant :



La littérature scientifique montre que plus ces capacités sont mobilisées plus elles sont susceptibles de se maintenir ou de s'améliorer, de se développer. La condition reste toutefois que les activités qui les mettent en jeu soient régulières, d'une durée suffisante et d'une intensité physique modérée à intense.

Dans le cadre du projet, la pratique de 90 minutes hebdomadaire d'activités physiques et sportives d'intensité modérée à intense permet de se rapprocher des recommandations de l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) pour les adultes qui sont :

- Au moins 150 minutes hebdomadaires d'une activité physique d'intensité modérée (marche), ou au moins 75 minutes hebdomadaires d'une activité physique intense, ou une combinaison équivalente d'activité physique d'intensité modérée à forte ;
- Pour en retirer des bienfaits supplémentaires en matière de santé, les adultes devraient porter à 300 minutes par semaine la pratique d'une activité physique d'intensité modérée ou l'équivalent ;
- Des activités de renforcement musculaire mettant en jeu les principaux groupes de muscles devraient être pratiquées deux jours par semaine ou plus.

Le développement de ses quatre capacités contribue, à son échelle et parmi un ensemble de dispositifs d'accompagnement cohérent, au développement de l'autonomie des pratiquants.

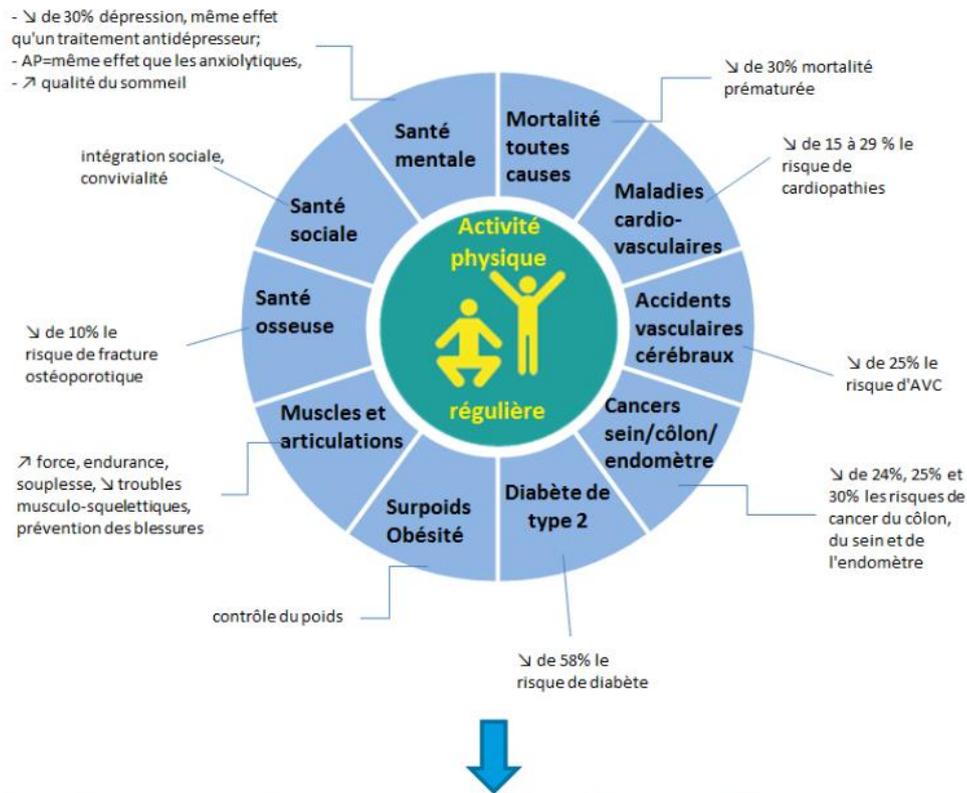
Les deux tableaux suivants permettent de montrer de manière non exhaustive mais plus fine les capacités qui peuvent être mobilisées lors de la pratique. Il est important de noter que celles-ci sont sollicitées différemment en fonction des activités pratiquées, des pédagogies choisies et des individus. Ces informations peuvent donc nous permettre d'améliorer nos connaissances sur les capacités individuelles mobilisables lors des séances. Cela peut aussi nous aider à faire des liens avec les difficultés rencontrées par de nombreux résidents sur certaines de ces capacités.

| Physiques | Affectives | Cognitives | Sociales |
|--|------------|---|--|
| Force | Emotions | Mémoire | Gestion du stress |
| Souplesse, mobilité articulaire | Sentiments | Langage | Relations |
| Equilibre | Sensations | Raisonnement | Rapport aux normes, valeurs, morales, règles |
| Endurance | | Apprentissage | Interactions sociales |
| Vitesse | | Résolution de problèmes | Regards |
| Adresse, précision | | Analyse de situation et prise de décision | Identité |
| Coordination motrice | | Attention | |
| | | Concentration | |
| | | Perception | |

Psychomotrices (Jonction entre les capacités physiques et cognitives)

Tonus musculaire, latéralisation, motricité globale et fine, schéma corporel, agilité, coordination, organisation spatiale, organisation temporelle.

Le schéma suivant montre une synthèse des études scientifiques sur les bienfaits sur la santé (bien-être physique, mental et social) de la pratique d'une activité physique et sportive régulière. Elle a été réalisée par l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité. Cela permet de prendre la mesure des liens qui sont fait entre la pratique et la dimension sanitaire de l'accompagnement social des résidents dans les centres.



Source : Onaps, 2017

Prolonger l'autonomie physique, mentale et sociale, et vieillir en bonne santé

Dans la situation de certains résidents, les expériences vécues ont souvent eu pour conséquences d'affecter de manière importante certaines capacités individuelles et d'induire des taux de prévalence de maladies plus importants que dans la population générale.

Avec l'alimentation, la pratique d'activités physiques et sportives est un des déterminants majeurs de la santé. L'état de santé suit le gradient social de santé. L'activité physique est aussi socialement distribuée. Les résidents sont particulièrement bas sur ce gradient qui du fait de leurs conditions de vie et de facteurs sociaux induit des problèmes d'alimentation et d'inactivité combinés, et donc de santé particulièrement importants. (Onaps, Inégalités sociales et activités physiques, 2016)

La pertinence du choix d'offrir le cadre le plus favorable à la pratique pour ce public spécifique n'en ressort que confirmée.

Même si la pratique est régulière mais pas toujours durable du fait des fins de prise en charge, le fait d'avoir eu accès aux séances rend la pratique ultérieure dans d'autres conditions beaucoup plus imaginable et réalisable. Cela aide à créer un référentiel sur chacune des capacités des pratiquants ainsi que des habitudes actives qui pourront être réinvesties dans d'autres lieux de pratique.

Une publication issue du Dictionnaire Medicosport-Santé du Comité National Olympique et Sportif en 2018 fait la synthèse de nombreuses études scientifiques et résume de manière intéressante les bénéfices qui dépassent les effets organiques sur la santé :

« Quelle que soit la tranche d'âge considérée, la pratique d'activités physiques favorise la cohésion et l'intégration sociale dès lors qu'elles sont organisées dans un cadre facilitant l'accès à tous et la mixité des publics.

Chez l'adulte, l'expertise collective publiée par l'Inserm en 2008 a conclu que la pratique régulière d'activités physiques d'intensité modérée contribue au bien-être subjectif et à la qualité de vie globale en agissant sur les facteurs qui interviennent sur ces dimensions intégrées. Expériences affectives positives par l'intégration au groupe ou regard positif de l'autre, baisse du niveau de stress, satisfaction par rapport au corps, satisfaction par la participation active à la vie sociale. Ces répercussions psychiques sont constatées au niveau de populations pathologiques et non pathologiques.

Réalisée plus de deux heures avant le coucher, la pratique favorise aussi un meilleur sommeil (en quantité et en qualité) et participe à la réduction des symptômes de l'anxiété et de la dépression.

Chez la personne âgée, l'activité physique prévient l'apparition d'un certain nombre de phénomènes délétères liés à l'avancée en âge, diminue les risques de dépression et de détérioration des fonctions cognitives.

De plus la pratique collective est source d'échanges et de partages et permet de lutter contre l'isolement.

Ainsi, l'activité physique n'agit pas seulement sur la santé physique mais également sur la santé mentale et sociale en contribuant au bien-être, à la qualité de vie et au maintien des liens sociaux. La participation à une pratique sportive améliore la santé perçue, le bien-être psychologique et l'estime de soi, et diminue l'anxiété sociale.

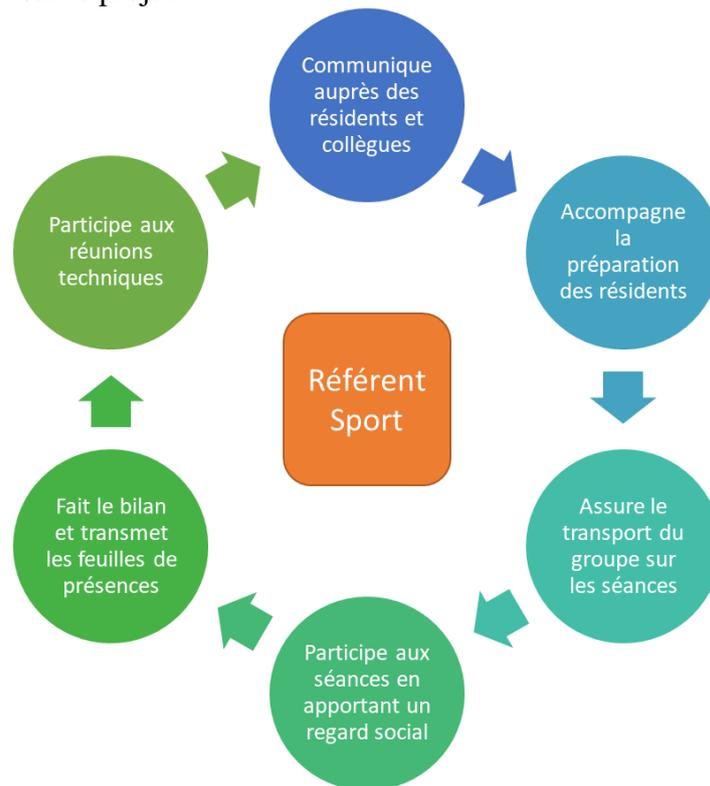
Enfin qu'elle soit individuelle ou en équipe, l'AP est un facteur important de l'éducation à la citoyenneté. Le sport est l'outil idéal pour transmettre les valeurs auxquelles la citoyenneté est intrinsèquement liée. Connaître et respecter une règle, persévérer, surmonter les obstacles, agir en collaboration dans le respect de ses coéquipiers et adversaires pour atteindre un objectif commun permettent de développer un sentiment d'appartenance, des aptitudes à la vie quotidienne comme la confiance en soi, la coopération, l'écoute, l'empathie et des valeurs comme le respect de soi, des autres et la solidarité. »

La lecture de cette synthèse fait très largement écho à l'ensemble des capacités « extra-physiques » que les acteurs du projet ont pu voir évoluer chez les pratiquants.

7) L'appropriation par les équipes éducatives

Sur la même base que les années précédentes, l'année 2020 a confirmé l'importance de l'organisation et de l'appropriation interne du projet par les équipes éducatives au sens large, au-delà du référent Sport. Le projet nécessite une organisation importante dans les centres pour assurer la présence du travailleur social « référent Sport » avec un moyen de transport adapté à chaque séance. Il s'agit aussi d'avoir une organisation interne lui permettant de consacrer du temps de préparation de la séance pour mobiliser les résidents et du temps pour participer au suivi global du projet (présences, réunions techniques, retours aux collèges).

Le schéma ci-dessous permet de montrer les tâches cycliques importantes qui constituent le rôle du Référent Sport sur le projet :



On continue de noter l'importance pour le référent Sport d'avoir des relais de mobilisation dans les dispositifs dont il n'a pas la charge du suivi direct. Cela a été un enjeu fort de coordination dans de nombreuses villes afin que la motivation des référents Sport ne retombe pas face à l'investissement que cela pouvait demander. Les réactions des différentes structures ont toujours été constructives et ont permis de mettre en place, en fonction de chaque contexte, des nouveaux fonctionnements permettant au Référent Sport d'être le prolongement d'une volonté collective de participations aux activités proposées.

Les points suivants permettent encore une fois de se rendre compte de l'implication des centres et des équipes d'éducateurs spécialisés pendant l'année 2020 :

- Une présence des Référents Sport à 100 % des séances réalisées qui marque l'intérêt et l'investissement des équipes pour le projet ;
- Un investissement important en temps pour la mobilisation des résidents et l'accompagnement sur des dimensions soulevées par la pratique ;
- Une utilisation fluide des outils de suivi par l'ensemble des référents Sport permettant d'avoir une visibilité sur le fonctionnement du projet en temps réel sur tout le territoire ;
- Un besoin de soutien logistique et de communication des référents Sport par leurs collègues qui ont un rôle important à jouer avec certains résidents dont ils seraient référents ;
- Une présence intéressante de volontaires en services civiques en appui de certains référents Sport.

Une des difficultés principale reste l'obtention d'un certificat médical du fait de la situation administrative pour certains résidents (pas de droits, démarche en cours, etc.) et de la difficulté à aller chez le médecin pour d'autres. Son obtention est restée un objectif pendant l'année 2020, notamment après quelques séances d'essais pour les résidents afin de ne pas en faire un frein à la pratique. Cet équilibre, entre la volonté de proposer cet espace de pratique comme un levier

d'accompagnement potentiel vers le médical et en même temps la volonté de garantir la sécurité de la pratique, reste un enjeu à améliorer sur le projet.

Le choix du créneau de pratique est de moins en moins un enjeu de discussions lors des réunions techniques. Il continue d'être vrai que les créneaux en journée semblent favoriser la pratique des femmes qui ont des enfants du fait que les enfants soient à l'école. Mais cela ne convient pas aux résidents qui sont en formation, stage ou reprise d'emploi. Les créneaux du soir rendent la pratique accessible à tous les résidents occupés la journée mais excluent souvent les femmes seules à cause de la garde des enfants. Ces créneaux induisent aussi une problématique plus fréquente d'alcoolisation excessive que sur les créneaux en journée. L'activité proposée doit permettre de travailler cet aspect de l'accompagnement mais ne doit pas mettre en danger le groupe ou le pratiquant.

Le créneau parfait n'existe pas et son adaptation varie en fonction des parcours de vie des résidents dans les centres à un instant T. Toutefois, la pertinence du choix est parfois remise sur la table des discussions afin de s'assurer que cela ne soit pas un frein à la pratique des résidents éloignés de la pratique. En parallèle, un travail continu a été réalisé afin de sécuriser les créneaux de pratique d'une année sur l'autre.

8) Les effets territoriaux du projet

Au-delà des effets positifs sur la vie des résidents, le projet a des effets positifs sur la dynamique départementale que l'on peut résumer ainsi selon les champs :

- Secteur du travail social :
 - Renforcement du travail commun inter-dispositifs d'une même association ;
 - Renforcement du travail commun intra-association lorsque l'association est présente dans plusieurs villes ;
 - Renforcement du travail commun inter-associations dans les villes où plusieurs associations pratiquent sur le même créneau.
- Mouvement sportif :
 - Consolidation de l'emploi sportif départemental par la mise en place de conventions de prestation durables sur le territoire ;
 - Rôle cohérent de coordination de projet du Cdos-Aisne à l'échelle départementale en s'appuyant sur le mouvement sportif qu'il représente ;
 - Découverte d'un nouveau public pour les éducateurs sportifs, sources de nouvelles connaissances et de nouveaux partenariats.
- Politiques publiques :
 - Innovation politique plurisectorielle au croisement entre les politiques publiques du sport, de l'hébergement/logement social et de l'insertion ;
 - Développement de la cohésion sociale à l'échelle du département par la mise en place de partenariats et d'actions innovantes ;
 - Réduction des inégalités sociales d'accès à la pratique d'activités physiques et sportives régulières d'une population qui en est particulièrement éloignée.

9) Partages d'expériences, formations et labels

a) Label « Fais nous rêver »

En mars 2020, le projet ISAPS a été labélisé par l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS). Après avoir soumis un dossier de candidature puis expliqué les spécificités du projet devant un jury, le projet rejoint un ensemble de projets et de structures labélisées « fais nous rêver ».

Lien vers la page du projet sur le site du label :

<https://www.faisnousrever.org/home/2883/labelliser/3130>

La charte du label rappelle les principes de cette labélisation :

« Engagement moral mutuel, la présente Charte se veut avant tout un document de référence pour guider et rassembler l'action des éducateurs socio-sportifs, des organisations associatives, publiques, et tout autre collectifs, qui portent des projets où le sport revêt une dimension éducative, d'insertion sociale ou professionnelle, de santé ou agissant sur le mieux vivre ensemble.

Quatre grands principes indissociables soutiennent cette Charte :

- Principe de célébration des différences
- Principe d'enrichissement du lien social
- Principe d'épanouissement personnel
- Principe d'opposition créatrice »

Lien pour lire la charte dans son intégralité : [Cliquez ici](#)

La labélisation permet de développer le réseau de partenaires du projet, de gagner en visibilité et de renforcer notre action. En effet, le coordinateur du projet est régulièrement invité à des échanges de bonnes pratiques avec d'autres structures labélisées en Hauts-de-France.

b) Forum Performance Sociale du Sport

Le 5 février 2020, le coordinateur du projet et Charlène GRULET, éducatrice sportive du CD SMR 02, sont intervenus pour présenter le projet ISAPS au Forum Performance Sociale du Sport organisé par l'APELS et le CROS Hauts-de-France. Le forum a eu lieu à l'Arena stade couvert régional de Liévin. Il avait pour objectif de rassembler une centaine de personnes venant de clubs, de collectivités territoriales, d'entreprises et d'université autour de la mesure des impacts sociaux de la pratique des activités physiques et sportives.

Pour visualiser le programme : [Cliquez ici](#)

c) Accompagnement « French Impact »

Depuis 2020, le projet ISAPS bénéficie de l'accompagnement de la structure French Impact qui se définit ainsi :

« Née d'une initiative gouvernementale, le French Impact fédère les acteurs de l'innovation sociale (pouvoirs publics et secteur privé) et accélère ainsi l'ensemble des initiatives sociales et environnementales innovantes présentes sur le territoire français.

Grâce à son maillage territorial fort et son action sur le terrain, le French Impact est devenu en moins de deux ans, un acteur central de l'innovation sociale en France, en apportant des outils et des dispositifs concrets aux politiques publiques pour changer durablement la vie des Français. »

Cet accompagnement a démarré, à notre demande, dans le cadre des financements obtenus auprès de l'ex-CNDS, maintenant Agence Nationale du Sport. Il permet d'appartenir à un réseau d'acteurs de l'innovation sociale plurisectoriel (non limité au champ du sport) et de bénéficier de séminaires thématiques sur le changement d'échelle, la mesure des impacts sociaux, les modèles économiques, etc.

d) Formation de stagiaires BPJEPS APT à l'inclusion par les APS

En janvier et mars 2020, le coordinateur du projet a formé une trentaine de stagiaires en formation BPJEPS Activités physiques pour tous (en continu et en alternance) au sein de l'organisme ALM Sport Formation à Saint-Quentin.

La formation avait pour but de faire découvrir l'inclusion sociale par les activités physiques et sportives aux futurs éducateurs sportifs du territoire. Cela a permis de présenter les différentes difficultés rencontrées par les publics en situation d'exclusion sociale. Puis en s'appuyant sur la cas pratique du projet ISAPS, de montrer comment il était possible d'utiliser les activités physiques et sportives pour contribuer à améliorer la situation des personnes vivant ces différentes situations.

10) Développement d'actions complémentaires

Un des objectifs de l'année 2020 était de développer des actions complémentaires aux séances hebdomadaires proposées toute l'année. Suite à des échanges avec les référents Sport et les pratiquants des actions ont été imaginées et formalisées dans des outils de présentation. La crise sanitaire que nous avons traversée a eu raison du lancement de ces actions.

Il s'agit d'actions qui peuvent se mettre en place dans les villes où les référents Sport en feraient la demande. Elles n'ont pas pour but de se déployer automatiquement dans toutes les villes du projet en même temps.

a) Action « Passerelles »

La première est l'action « Passerelles » où il est proposé d'accompagner individuellement des résidents qui ont participé à des séances hebdomadaires vers la pratique dans les clubs et associations du territoire concerné.

Cette démarche est à l'initiative du pratiquant et de son référent social. L'action concerne en priorité les pratiquants qui cumulent des freins rendant difficiles les démarches autonomes et qui s'approchent d'une phase de transition vers un nouveau dispositif ou logement.

Les objectifs de cette action sont de :

- Eviter les ruptures de la pratique sportive après le projet ISAPS,
- Contribuer à son niveau à la continuité de l'accompagnement social dans les phases de transition,
- Favoriser l'inclusion sociale sur le futur territoire de vie,
- Réduire les inégalités d'accès aux APS dans la durée.

L'action se découpe en trois étapes :

- La prise de contact et l'entretien individuel socio-sportif,
- La proposition de différents types d'accompagnement :
 - Participation à un cycle supplémentaire sur ISAPS,
 - Information sur l'offre sportive locale et adaptée,
 - Accompagnement à des séances en clubs ou associations,
 - Soutien financier à la prise de licence,
 - Travail autour des questions de mobilité.
- Le suivi dans la durée.

Un accompagnement a été démarré au début de l'année. Le processus est allé jusqu'à la proposition d'accompagnement à des séances de badminton en club à Soissons. Pour des raisons personnelles la pratiquante n'a pas pu se rendre sur les séances.

b) Action « Bouger pour son bien-être au centre »

Dans cette action, il est proposé aux centres qui y participent de co-organiser une demi-journée autour des activités physiques et sportives et du bien-être, orientée Sport Santé.

Cela se fera autour d'une initiation à la pratique de la sarbacane en lien avec le jeu de société « Super Quizz Sport Santé ». Un temps d'échange sera ensuite consacré à l'intérêt de la pratique d'une activité physique et sportive régulière. Cela devra permettre de faire le lien avec les séances hebdomadaires du projet en discutant des attentes, envies et freins éventuelles des résidents.

Les résidents principalement concernés par cette action seront ceux qui ne viennent pas (ou très peu) aux séances hebdomadaires. Pour aider, des pratiquants réguliers pourront venir témoigner de leurs expériences.

Les objectifs de cette action sont :

- Informer sur les bienfaits de la pratique d'une activité régulière,
- Faire connaître l'existence des séances hebdomadaires aux résidents éloignés de la pratique sportive,
- Faire connaître les différents acteurs du projet,
- Identifier des demandes particulières et des points de blocage.

Une première action était prévue à la pension de famille Accueil et Promotion de Saint-Quentin en mars 2020. Elle a été annulée à cause du premier confinement national.

c) Actions « Apprentissages de la nage ou du vélo »

Dans cette action, il est proposé de mettre en place des cycles de pratique orientés sur l'apprentissage en complément des séances hebdomadaires orienté sur le plaisir de la pratique collective.

Ces cycles devront permettre aux résidents qui le souhaitent d'apprendre à faire du vélo pour les déplacements du quotidien et/ou d'apprendre à nager en toute sécurité. Les cycles se feront à la demande des centres dans les villes intéressées, sans obligation, et leur faisabilité sera évaluée sur la base des possibilités locales (partenaires, équipements, financements, etc.).

Les objectifs de l'action sont :

- Permettre d'utiliser la pratique d'activités spécifiques dans une perspective de développement de l'autonomie et de l'inclusion,
- Développer la capacité des résidents à se déplacer en vélo sur leur territoire de vie. Le vélo est bon marché, bon pour la santé et rapide,
- Permettre l'acquisition d'un savoir-nager sécuritaire afin de se mouvoir dans l'eau avec aisance et en toute sécurité. Cela permet un accès à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques mais aussi nautiques.

Après une bonne première expérience en été 2019 à Laon, il était envisagé de la reconduire en 2020 mais la piscine d'Aulnois-sous-Laon était fermée.

11) Cartographie des partenaires du projet



12) Perspectives de développement en 2021

L'année 2018 était l'année de lancement du projet. Elle a permis de tester des fonctionnements différents dans les villes impliquées. Cela a permis de structurer le cadre du projet.

L'année 2019 a été celle de la confirmation de la pertinence des choix effectués. Elle a permis une montée en puissance du dispositif qui semble avoir atteint un rythme intéressant et une taille optimale.

L'année 2020 aurait dû être une année de fonctionnement optimal du cœur du projet permettant de dégager du temps pour développer des nouvelles actions. Elle a été une année marquée par la crise sanitaire au cours de laquelle l'enjeu principal a été de trouver des solutions pour maintenir des activités physiques et sportives dans un cadre favorable à la pratique mais aussi à la prévention des risques de contagion.

Sur la base des échanges avec les acteurs du projet, en 2021, il pourrait donc être intéressant de développer les actions ou dispositifs suivants :

- Continuer à consolider les financements pour les années à venir ;
- Tester les trois actions complémentaires élaborées en 2020 (passerelles, nage/vélo, Sport Santé) ;
- Organiser et/ou participer à des regroupements sportifs départementaux de type événementiel ;
- Mettre en place des rencontres de partages d'expériences entre les éducateurs sportifs et spécialisés et les acteurs pertinents du territoire sur l'inclusion sociale par les activités physiques et sportives ;
- Contribuer à la formation des futurs éducateurs sportifs dans le département sur la connaissance des publics en situation d'exclusion sociale.
- Expérimenter de nouvelles actions dans le cadre du projet pour toucher de nouveaux publics

IV) LES RENCONTRES REGIONALES SENTEZ-VOUS SPORT – SPORT SANTE

Le CDOS-Aisne a participé, en tant que partenaire institutionnel, aux réunions mensuelles de préparation de l'événement régional Sentez-vous Sport organisées par le Cros Hauts-de-France. Ces réunions se sont déroulées d'avril à septembre 2020 en visioconférence. L'événement en présentiel était prévu le 25 septembre 2020 à Château-Thierry

L'objectif de cet événement était d'impulser une dynamique régionale sur la définition d'un nouveau réseau sport santé à l'échelle régionale, avec toutes les questions que cela pose en terme de partenariats, de maillage territorial, de portage institutionnel/politique, d'aspects juridiques, de formation, etc.

Au vue de la situation sanitaire qui s'est aggravée dans le département de l'Aisne, le Cros Hauts-de-France et la ville de Château-Thierry, en accord avec l'ensemble des partenaires, ont décidé de retravailler le format de l'événement Sentez-vous-Sport initialement programmé.

L'événement Sentez-vous-Sport en présentiel a été reporté à une date ultérieure qui reste encore à définir. L'événement a été repensé, les trois tables rondes se sont tenues en visioconférence.

Voici le planning de ces tables rondes :

| Thématiques des tables rondes | Intervenants | Dates-Heures de visioconférence |
|---|--|---------------------------------------|
| <u>La table ronde 1</u> : « Les Stratégies Régionales Sport-Santé » | <ul style="list-style-type: none"> • DRJSCS Hauts-de-France • ARS Hauts-de-France • Conseil Régional Hauts-de-France • CROS Hauts-de-France | 25 septembre 2020 De 10h30 à 11h25 |
| <u>La table ronde 2</u> : Actualités réglementaires concernant l'activité physique et sportive sur prescription - la formation des éducateurs sportifs | <ul style="list-style-type: none"> • CNOSF • Fédération Française d'Haltérophilie Musculation • Fédération Française de Basket-Ball | 21 Octobre 2020 De 10h30 à 12h |
| <u>La table ronde 3</u> : Les projets sport-santé sur le territoire régional | <ul style="list-style-type: none"> • Réseau français des Villes-Santé de l'OMS • URPS Masseurs-Kinésithérapeutes Hauts-de-France • CDOS Nord • Maison Sport Santé Aisne Sud Gilbert PÈRÈS-Hôpital Villiers-Saint-Denis | 20 janvier 2021 De 10h30 à 12h |

PROGRAMME

9 h 30 : Accueil, bonjour, tour de mignardises et stands sport-santé

10 h 00 - 10 h 15 : Ouverture organisateurs
CROS Hauts-de-France, Ville de Château-Thierry, Fédération Française de Cardiologie

10 h 30 - 11 h 25 : Table ronde 1
→ Les stratégies régionales Sport Santé
DRJSCS Hauts-de-France, ARS Hauts-de-France, Conseil Régional Hauts-de-France, CROS Hauts-de-France

11 h 30 - 12 h 25 : Table ronde 2
→ Actualités réglementaires concernant l'activité physique et sportive sur prescription - la formation des éducateurs sportifs
CNOSF, Fédération Française d'Haltérophilie Musculation, Fédération Française de Basket-Ball

12 h 30 : Clôture des tables rondes de la matinée
→ Présentation du Cap HautSports
→ Signature du protocole d'accord entre le CROS Hauts-de-France et la CPME Hauts-de-France

14 h 30 - 15 h 30 : Table ronde 3
→ Les projets sport-santé sur le territoire régional
Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, URPS Masseurs-Kinésithérapeutes Hauts-de-France, CDOS Nord, Maison Sport Santé Aisne Sud Gilbert PÈRÈS-Hôpital Villiers-Saint-Denis

15 h 35 - 15 h 45 : Clôture de l'événement
CROS Hauts-de-France, Ville de Château-Thierry, Fédération Française de Cardiologie

REPORTEZ VOS VISIOCONFÉRENCES DÈS LE 25 SEPTEMBRE !!

Partenaires institutionnels

Autres partenaires

V) PROJETS SPORT SANTE EN PARTENARIAT AVEC L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

1) Evénements Sentez-vous Sport

A la suite du diagnostic réalisé en décembre 2019 auprès des services des sports de l'administration pénitentiaire de l'Aisne, un travail de collaboration a démarré entre la coordinatrice des activités culturelles des deux centres pénitentiaires du département et le CDOS-Aisne.

Ce travail a permis de lister les projets sur lesquels l'appui du CDOS-Aisne serait pertinent. Le premier d'entre eux a été la mise en place de deux événements Sentez-Vous Sport. Le premier au centre pénitentiaire de Château-Thierry (130 places) et le second dans celui de Laon (400 places).

La rentrée sportive Sentez-Vous Sport est une opération nationale de promotion du sport pour tous. Organisée par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) depuis 2010 avec le soutien du mouvement sportif, Sentez-Vous Sport est l'occasion d'encourager les Français à pratiquer une activité physique et sportive. De nombreuses animations et conférences sont organisées, gratuitement, partout en France, afin de sensibiliser le grand public, les étudiants, les scolaires et les entreprises aux bienfaits de l'activité physique et sportive régulière. L'administration pénitentiaire est un partenaire privilégié de l'action qui organise des événements dans toutes la France depuis plusieurs années.

Dans ce cadre, le CDOS-Aisne a travaillé en appui à la coordination des événements en participant à l'élaboration du contenu des événements et en faisant le lien avec le mouvement sportif pour identifier des intervenants adaptés à ces contextes particuliers. Au-delà du caractère événementiel de ces journées pour les pratiquants, l'enjeu était de créer une synergie entre l'administration pénitentiaire au niveau local, le CDOS-Aisne et le mouvement sportif pouvant déboucher sur de futures collaborations.

a) Sentez-vous Sport au centre pénitentiaire de Château-Thierry

L'événement s'est déroulé sur toute la journée du 16 septembre 2020 à l'intérieur du centre pénitentiaire. La journée a été organisée en partenariat avec le service des sports de la mairie de Château-Thierry. L'objectif de la journée était de faire découvrir le Tchoukball, animé par le Cdos-Aisne, et les activités autour du badminton (pétéca, etc.) animées par le service des sports de Château-Thierry.

Quatre créneaux différents ont permis de faire découvrir les deux activités par roulement aux personnes détenues de la maison centrale et du centre de détention par groupe de 10 pratiquants. Ainsi une quarantaine de personnes détenues ont pu participer aux activités proposées dans les deux cours de promenade du centre. En effet, le centre n'est pas équipé d'installations sportives intérieures ou extérieures.

Les pratiquants ont apprécié découvrir des activités innovantes encadrées par des éducateurs sportifs car dans le quotidien, les activités sportives ne sont pas encadrées et peu variées (football et musculation principalement).

Les responsables du centre pénitentiaire ont été satisfaits de la participation aux activités des personnes détenues et souhaitent réitérer l'expérience chaque année.

b) Sentez-vous Sport au centre pénitentiaire de Laon

A Laon, l'événement a eu lieu le jeudi 17 et le vendredi 18 septembre 2020. L'action s'est déroulée en partenariat avec le CD Ufolep 02 et le CD Sport en Milieu Rural 02. L'objectif de la journée était de faire découvrir des sports innovants sans contact, favorisant la coopération et le fair-play à l'ensemble des différentes populations pénales incarcérées, y compris les publics spécifiques comme les mineurs et les séniors isolés.

Pour cela quatre demi-journées ont été organisées avec les différents publics sur le format suivant :

- Jeudi matin : Mineurs ;
- Jeudi après-midi : Adultes de la Maison d'Arrêt ;
- Vendredi matin : Séniors isolés ;
- Vendredi après-midi : Adultes du Centre de Détention.

Chaque demi-journée a permis à tous les publics de pratiquer pendant 30 minutes chacun des quatre sports suivant :

- Tchoukball ;
- Poullball ;
- Kin-Ball ;
- Ultimate Frisbee.

Les deux journées ont réuni environ 70 personnes détenues. Une partie du personnel du centre pénitentiaire (éducateurs PJJ, CPIP, surveillants, moniteurs de sports, etc.) a participé aux activités proposées. Cela a favorisé la cohésion avec les personnes détenues et permis certains changements de regard, notamment envers les bonnes capacités et l'engagement des détenus séniors isolés et éloignés de la pratique.

Les organisateurs étaient satisfaits de l'organisation de la journée. Les quatre éducateurs sportifs ont apprécié découvrir un nouveau public et un nouveau contexte d'intervention. Ils ont apprécié le niveau d'engagement et de respect des personnes détenues. Les personnes détenues ont, dans la grande majorité, trouvé intéressant de découvrir des sports méconnus qui changent du quotidien. Certains ont demandé à ce que de nouvelles journées similaires soient organisées et/ou que des cycles de pratique de sports innovants soient proposés afin de pouvoir progresser.



2) Séances d'activités physiques et sportives hebdomadaires pour les séniors détenus isolés

De janvier à juin 2019, Benjamin TROUILLEUX a réalisé un stage dans le cadre de la formation BPJEPS APT, une à deux journées par semaine au service des sports du centre pénitentiaire de Laon. C'est dans ce cadre qu'un projet Sport Santé a été monté et mis en place avec les différents services de la détention. Ce projet a donné lieu à la rédaction d'un dossier Sport Santé reprenant toutes les étapes du projet, du diagnostic à l'évaluation. Le projet était de lutter contre l'inactivité des personnes détenues avançant en âge.

a) Constats initiaux

Des entretiens avec la direction, le service des sports, des personnes détenues et le Parcours d'Exécution de la Peine ont permis de confirmer les niveaux de sédentarité et d'inactivité très élevés de certaines personnes détenues. Les personnes détenues concernées par cette problématique ont plus de 50 ans ou alors ont une crainte par rapport au reste de la population carcérale.

Dans les deux cas, ces facteurs font qu'ils ne participent pas aux activités sportives classiques proposées par le service des sports. Les activités classiques leur semblent inadaptées car principalement fréquentées par de jeunes sportifs. De plus, ces profils de personnes détenues ne se sentent pas en sécurité dans un environnement qui mélange beaucoup de personnes détenues différentes. La plupart d'entre elles ne vont jamais en promenade, réduisant leur possibilité d'activités physiques hebdomadaires, comme la marche, au néant.

Le personnel observe donc des situations d'inactivité et de comportements sédentaires sévères. Hormis une ou deux activités culturelles par semaine, certaines personnes détenues peuvent rester plusieurs jours d'affiler presque 24h/24 en cellule, allongé ou assis sur leur lit à écouter la radio ou regarder la télévision. Cette situation provoque un isolement social important qui vient amplifier l'isolement que crée la détention par nature.

Cela vient s'ajouter au fait que ces personnes détenues âgées inactives ont des états de santé générale détériorés. En effet, la population pénale, de tout âge, arrive en détention avec une santé physique, mentale et sociale moins bonne que la population générale.

Selon les différents services consultés les freins principaux à l'activité physique des personnes détenues sont donc d'ordres :

- Individuels : sentiment d'insécurité, perception d'un décalage avec le reste des personnes détenues, sentiment de ne plus être capable ;
- Structurels/environnementaux : isolement social induit par principe par la détention, manque d'offre de pratique d'activités physiques et sportives adaptées, manque de moyen humains pour prendre en charge des publics spécifiques en petits groupes ;
- Politique : Manque d'investissement matériel et humain sur des projets d'activités physiques et sportives à destination de publics spécifiques.

Les différents services sont unanimement d'accord sur le fait que recréer une dynamique d'activités physiques et sportives adaptées serait source de bienfaits importants pour les personnes détenues inactives et isolées. Ils sont tous prêts à jouer un rôle dans le projet à leur niveau.

b) Proposition de création d'un créneau de pratique d'activités physiques et sportives adaptées

Sur la base du diagnostic et des contraintes structurelles de l'établissement, il a été proposé de créer un nouvel espace de pratique d'activités physiques et sportives au centre pénitentiaire de Laon afin de contribuer à l'amélioration de la santé de personnes détenues inactives et isolées avançant en âge. Cette action s'inscrit dans une logique de prévention primaire des effets potentiels induits par l'inactivité physique d'un public sénior privé de liberté et ressentant un sentiment d'insécurité.

Cette création a commencé par la mise en place d'un cycle de 7 séances hebdomadaires d'activités physiques et sportives réservées aux personnes détenues ciblées par l'action. Ces personnes détenues sont principalement les personnes inactives de plus de 50 ans.

Ces choix devaient permettre de lever les freins identifiés à la pratique en proposant :

- L'accès régulier à un espace de pratique sécurisé de par l'homogénéité du groupe de pratiquants ;
- Une offre d'activités physiques et sportives encadrée et adaptée aux capacités du public (et non en accès libre comme dans les créneaux classiques) ;
- Une implication de différents services de l'établissement pour accompagner les personnes détenues dans l'initiation et le maintien à la participation à cette nouvelle offre de pratique.

Du point de vue de l'établissement, ce premier cycle devait permettre de juger si ce nouvel espace de pratique était adapté au public ciblé et de tester l'implication de différents services de l'établissement dans le fonctionnement du projet. L'analyse de ces deux dimensions devait permettre à la direction de l'établissement d'évaluer la pertinence du maintien et les perspectives de développement de cette nouvelle offre d'activités.

La réussite du projet a permis, avec une participation active et régulière d'un noyau de huit pratiquants aux animations sportives a permis dans un premier temps de maintenir les séances jusqu'à la fin du stage en juin 2019.

c) Suite du projet Sport Santé

A la fin du stage, la direction de l'établissement a décidé maintenir le créneau dans le planning de fonctionnement du service des sports sans encadrement spécifique. Il a alors été convenu de travailler à une collaboration entre l'établissement et le CDOS-Aisne pour concevoir un cadre d'intervention avec une animation sportive assurée par Benjamin TROUILLEUX sur des activités physiques et sportives plus variées.

Une intervention hebdomadaire sur quatre mois a été imaginée dans le but de consolider les acquis du projet Sport Santé en continuant à développer le projet et en lui assurant un fonctionnement durable. Le but de cette intervention était d'être ensuite capable de faire le lien avec le mouvement sportif pour que ce créneau soit animé dans la durée par des comités départementaux ou clubs locaux sur la base d'un fonctionnement clair.

Ce travail a abouti à la signature de deux conventions pour l'animation de séances hebdomadaires avec le public des personnes détenues avançant en âge et isolées dans les centres pénitentiaires de Château-Thierry et de Laon de mars à juin 2020. La pandémie de Covid-19 a décalé le démarrage des créneaux de septembre à décembre 2020.

d) Le créneau Sport Santé au centre pénitentiaire de Laon

Le créneau de pratique hebdomadaire, appelé « sport adapté » en interne, est de 15h30 à 17h tous les vendredis. Sur ce créneau, environ 25 personnes détenues sont présentes. Lors des animations sportives proposées par le Cdos-Aisne, 12 d'entre elles étaient intéressés par les séances encadrées.

Cinq séances ont eu lieu en septembre et octobre 2020 avant le nouveau confinement national. Cela a permis de réaliser un cycle autour de la découverte du basketball. Les séances étaient construites autour d'ateliers ludiques de découverte de ce sport, permettant d'en travailler indirectement les aspects fondamentaux (passes, tirs, dribble, déplacements, interceptions, etc.). Les séances de fin de cycle ont donné lieu à des oppositions car les pratiquants ont été très réguliers et ont bien progressé.

Cette relance du projet a permis de confirmer plusieurs aspects :

- Les conditions de pratique sont idéales à Laon avec une salle intérieur (badminton, musculation, tennis de table) et des terrains extérieurs (football, basketball, renforcement musculaire, athlétisme) ;
- Les personnes détenues avançant en âge se sont totalement appropriées ce créneau « protégé » grâce à son maintien avec ou sans encadrement depuis janvier 2019. On note toutefois qu'une partie du groupe pratique peu lorsqu'un encadrement n'est pas proposé (marche lente en discutant autour de la piste d'athlétisme) ;
- Lorsqu'une animation encadrée est proposée les pratiquants sont demandeurs de découvrir de nouvelles activités, assidus et engagés dans les séances.

Le second confinement national a arrêté prématurément le projet, mais une réunion de bilan organisée le 2 novembre par la coordinatrice des activités a permis d'acter qu'un travail de conventionnement serait effectué avec le CD SMR 02 pour prendre la suite des interventions hebdomadaires sur l'année 2021.

e) Le créneau Sport Santé au centre pénitentiaire de Château-Thierry

C'est la création du projet au centre pénitentiaire de Laon qui a permis de lancer une dynamique similaire à Château-Thierry. Toutefois les caractéristiques de cet établissement sont différentes sur deux points :

- Les personnes détenues à Château-Thierry ont des peines très longues (maison centrale) et souffrent de troubles psychiques et physiques plus important qu'à Laon ;
- Il n'y a pas de lieux de pratique sportive à proprement parlé.

C'est deux éléments ont renforcé l'idée d'un test d'animation d'un créneau hebdomadaire Sport Santé pour le même public qu'à Laon par le Cdos-Aisne. Ce test a eu lieu pendant quatre mois de septembre à décembre 2020 avec pour objectif de transférer l'animation du créneau au mouvement sportif pour 2021. Il a permis de réaliser 12 séances sur six après-midi d'intervention.

En effet, afin de répondre aux contraintes des lieux de pratique il a été décidé de séparer le créneau en deux pour avoir des petits groupes. Le premier créneau était le lundi de 15h à 16h et le second de 16h à 17h.

Le premier défi a été de trouver des lieux de pratique et des activités pouvant s'y réaliser. La pratique intérieure se fait dans les ateliers de travail pénitentiaire de l'établissement. Une grande cuisine permet de faire du tennis de table et un long couloir permet de faire du Soft Archery et

de la Boccia. Une cour de promenade transformée en jardin permet de faire du tennis de table et du Soft Archery sur une dalle en béton de 12m*3m. Dans chacun de ces lieux un surveillant est toujours présent avec le groupe.

Trois jeunes personnes détenues (entre 30 et 50 ans) ont pratiqué sur la première heure et trois personnes détenues avançant en âge (plus de 50 ans) sur la seconde. Les deux groupes ont été réguliers tout au long du cycle de cinq séances. Ils attendaient avec impatience les séances hebdomadaires selon les bilans réalisés avec eux. Le choix de l'activité entre le tennis de table, le Soft Archery et la Boccia leur était laissé. Assez naturellement le public jeune le moins éloigné de la pratique a préféré le tennis de table et le public avançant en âge s'est orienté vers le tir à l'arc. Chacun des groupes a souhaité pratiquer toujours la même activité et des progressions notables ont été observées.

Cette expérience est intéressante mais les lieux de pratique ne sont pas adaptés. Ils ne permettent pas une pratique dans de bonnes conditions et ne permettent pas de varier les activités proposées. De plus, les groupes étant petits (5 inscrits maximum), lorsqu'il y a des absents (pour des raisons très variées), le groupe peut vite se retrouver réduit à un ou deux pratiquants, ce qui rend la dynamique de la séance pas toujours évidente à maintenir.

Malgré tout, faute de meilleur lieu de pratique, il semble intéressant d'entretenir le retour d'activités physiques et sportives encadrées dans l'établissement en mobilisant le mouvement sportif pour y intervenir. Dans ce sens, le CD Ufolep 02 et le CD Sport en Milieu Rural 02 ont été approché par la coordinatrice des activités pour évaluer la faisabilité d'interventions hebdomadaires sur l'année 2021.

VI) LE DISPOSITIF SPORT-SANTE-CULTURE-CIVISME (2S2C)

Dans le cadre de la reprise progressive des cours dans les écoles et les collèges après le confinement des mois de mars à mai 2020, les contraintes de distanciation entraînaient des conditions d'accueil très particulières, avec un nombre restreint d'élèves pris en charge simultanément par leur professeur. Avec le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) il était possible de proposer aux élèves des activités éducatives et ludiques pendant le temps scolaire, complémentaires de leurs apprentissages en classe. En signant une convention avec le directeur académique des services de l'éducation nationale de leur département, les collectivités volontaires étaient accompagnées par l'État pour organiser cet accueil.

Les activités étaient proposées par la collectivité. Elles pouvaient prendre des formes variées, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Pour les activités sportives par exemple, les pratiques extérieures étaient privilégiées, ainsi que les pratiques individuelles (course, parcours de motricité, préparation physique généralisée, danse, yoga, etc).

C'est dans ce cadre que le SDJES de l'Aisne a sollicité le CDOS-Aisne. La mission était de faire une évaluation de la mise en œuvre de toutes les conventions signées dans l'Aisne.

Pour cela, le CDOS-Aisne a réalisé des entretiens téléphoniques d'évaluation avec les responsables 2S2C de huit collectivités différentes en juillet 2020.

Les entretiens ont permis d'aborder les points suivants :

- Types de disciplines sportives proposées ;
- Volume horaire des interventions hebdomadaires ;
- Nombre d'élèves pratiquants ;
- Types d'écoles concernées ;
- Structure d'origine des intervenants ;
- Points de satisfaction et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du dispositif.

Les informations recueillies ont été compilées dans un tableau de synthèse qui a permis aux services du SDJES de l'Aisne de faire des remontées au ministère des Sports.